



Rapport sur l'Evaluation du projet « L'Art populaire au service des Jeunes engagés pour la Consolidation de la Paix dans le Sud de Madagascar »

PERIODE : JANVIER – FEVRIER
2022

DATE DE PRESENTATION :
24/02/22

DATE DE DEPOSITION :
28/02/22

PAYS : MADAGASCAR

REGION : SUD

NOMS DES EVALUEURS :
MANSHANDE JEAN-PIERRE
(CONSULTANT
INTERNATIONAL) -

RASOLOARISOA MARIE
MARCELLINE – RAKOTO YVON
NAMELANKAFATRA

BENEFICIAIRES : UNFPA - UNDP

I. RESUME EXECUTIF	7
PARMI LES LEÇONS APPRISSES :	10
II. OBJET ET CONTEXTE DE L'EVALUATION	11
II.1. CONTEXTE GENERAL DE MADAGASCAR	11
II.2. LA SITUATION DANS LE SUD DE MADAGASCAR	11
III. OBJECTIFS ET PORTEE DE L'EVALUATION	12
III.1. OBJET	12
III.2. OBJECTIFS DE L'EVALUATION	12
3.2.1. CRITERES ET QUESTIONS D'EVALUATION	12
III.3. PORTEE DE L'EVALUATION	12
3.3.1. UTILISATION DE L'EVALUATION	13
IV. METHODOLOGIE ET LIMITES DE L'EVALUATION	13
IV.1. METHODOLOGIE	13
4.1.1. TECHNIQUES D'OBSERVATION	15
4.1.2. COLLECTE DES DONNEES	15
4.1.3. CONTROLE DE LA QUALITE DE L'ENQUETE	16
4.1.4. ÉCHANTILLONNAGE DE L'ENQUETE AUPRES DES MENAGES	16
4.1.5. ANALYSE DES DONNEES	16
IV.2. LIMITES	16
IV.3. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION CIBLE	17
V. BILAN DE L'EXECUTION DU PROJET	20
V.1 PERTINENCE	20
5.1.1. PERTINENCE DU CIBLAGE DES ZONES D'INTERVENTION	20
5.1.2. PERTINENCE DU CIBLAGE DES BENEFICIAIRES	20
5.1.3. PERTINENCE DE LA THEORIE DU CHANGEMENT PROPOSEE	20
V.2. COHERENCE	23
5.2.1. COORDINATION AVEC LES AUTRES AGENCES DES NATIONS UNIES	23
5.2.2. COORDINATION ET COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES HORS NATIONS UNIES	24
V.3. EFFICACITE	26
5.3.1. LES RESULTATS VISES, LES PRODUITS, LES ACTIVITES ET LES RESULTATS ESCOMPTEES	26
5.3.2. LE SPECTACULAIRE NOMBRE DE JEUNES ENREGISTRES DANS LES ASSOCIATIONS COMMUNALES	27
5.3.3. LES ACTIVITES REALISEES ET LES DIFFICULTES RENCONTREES	29
5.3.4. L'APPROCHE SENSIBLE AU CONFLIT ET « DO NO HARM »	31
V.4. EFFICIENCE	32
5.4.1. MISE EN PLACE DU PROJET	32
5.4.2. L'EXECUTION DU PROJET	32
5.4.3. COORDINATION ENTRE LES PARTIES PRENANTES	33
5.4.4. RESSOURCES HUMAINES DU PROJET ARTPOP	34
5.4.5. LES RESSOURCES FINANCIERES DU PROJET (TABLEAU 10)	35
5.4.6. SUIVI-EVALUATION AXE SUR LES RESULTATS	35
V.5. IMPACT	38
5.5.1. ÉVOLUTION DE LA SITUATION SECURITAIRE	38
5.5.2. IMPACT SOCIOCULTUREL	40
5.5.3. IMPACT ECONOMIQUE	41
5.5.4. RAPPROCHEMENT DES JEUNES AVEC LES FORCES DE SECURITE ET LA JUSTICE	42
V.6. VIABILITE /DURABILITE	43
5.6.1. APPROPRIATION DES ACQUIS DU PROJET PAR LES JEUNES	43
5.6.2. EFFET CATALYTIQUE	43
V.7. GENRE	44
5.7.1. NIVEAU DE PRIORITE DU GENRE DANS LE PROJET ARTPOP.	44
5.7.2. LA REPRESENTATIVITE DES FEMMES DANS LES EMPLOIS ET LES ASSOCIATIONS	44

5.7.3. LES FEMMES DU COTE DES VICTIMES	44
5.7.4. LES FEMMES DU COTE DES MALFAITEURS	45
5.7.5 LA PRESENCE MASSIVE DE JEUNES FILLES DANS LES ASSOCIATIONS	45
VI. CONCLUSIONS	46
VI.1. PERTINENCE	46
VI.2. COHERENCE	46
VI.3. EFFICACITE	46
VI.4. EFFICIENCE	46
VI.5. IMPACT	47
VI.6. VIABILITE / DURABILITE	47
VI.7. GENRE	47
VII. RECOMMANDATIONS	48
VII.1. SUIVI PROACTIF DES INDICATEURS	48
VII.2. STIMULER LA CREATIVITE	48
VII.3. LES JEUNES VENANT DES COMMUNES VOISINES	48
VII.4. BOOSTER LA PRODUCTION ARTISTIQUE	48
VII.5. PROMOUVOIR L'ART ET LES INSTRUMENTS TRADITIONNELS	49
VII.6. GESTION DES ASSOCIATIONS PAR SES MEMBRES	49
VIII. LECONS APPRISES	49
VIII.1. LES ARTS POPULAIRES TRADITIONNELS PEUVENT CONTRIBUER A LA PAIX	49
VIII.2. LA VIABILITE / DURABILITE	49
VIII.3. CONTRACTUELS NU SUR LE TERRAIN RAPPORTANT DIRECTEMENT A TANA	49
VIII.4. KITS D'EQUIPEMENTS ADAPTE AU NOMBRE DE JEUNES DANS LES COMMUNES	49
VIII.5. ATTAQUES DE <i>MALASO</i> ET EXPORTATIONS ILLICITES DES ZEBUS	50

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Occupation du chef de ménage	17
Figure 2 : Nombre d'épouses par ménage	17
Figure 3 : Niveau d'instruction du chef de ménage	17
Figure 4 : Nombre moyen d'enfants par ménage par catégorie d'âge	17
Figure 5 : Cause de l'absence du mari	18
Figure 6 : Possession tél., radio et TV	18
Figure 7 : Eclairage utilisé par le ménage	18
Figure 8 : % jeunes F et G enregistrés dans les associations par rapport aux 10-30	28
Figure 9 : Calendrier d'exécution du Projet	33
Figure 10 : Diagramme montrant le fonctionnement du Projet ARTPOP	34
Figure 11 : Evolution des délits dans le district de Betroka	38
Figure 12 : Vols de zébus déclarés par les ménages des 12 communes	38
Figure 13 : Evolution des délits divers subis par les ménages 2019-21	39
Figure 14 : Peur de se déplacer vers des lieux voisins	39
Figure 15 : Perception du niveau de sécurité	40
Figure 16 : Selon les chefs de ménage, les jeunes qui participent au projet ARTPOP ont...	41
Figure 17 : Avis des ménages sur l'efficacité des projets	41
Figure 18 : Vente des zébus par les ménages par nécessité	42

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Projet art populaire / Cadre des résultats visés (R) et produits (P) correspondants	13
Tableau 2 : Critères et questions d'évaluation	14
Tableau 3 : La perception de l'impact culturel : les impacts culturels possibles	21
Tableau 4 : Projets financés par le PBF depuis 2016	25
Tableau 5 : Liste des activités par Résultats visés et par Produits	26
Tableau 6 : Progression trimestrielle du nombre d'adhérents durant T4-2020	27
Tableau 7 : Spécialités artistiques et sportives choisies par les filles et les garçons	28
Tableau 8 : Réalisations artistiques, sportives et associatives du projet ARTPOP	29
Tableau 9 : Personnel de l'ACDEM et du Projet	34
Tableau 10 : Synthèse des réalisations financières du projet	35
Tableau 11 : Plan de suivi-évaluation final de l'ACDEM	36

REMERCIEMENTS

L'équipe de Consultants chargée de l'Évaluation Indépendante du Projet : L'Art populaire au service des Jeunes engagés pour la Consolidation de la Paix dans le Sud de Madagascar, tient à remercier le PBF, l'UNFPA et le PNUD ainsi que toutes les personnes de bonne volonté qui ont facilité la mission de quelque manière que ce soit.

Il s'agit, tout particulièrement, de l'équipe de l'UNFPA qui a suivi de près et avec dynamisme l'évolution du travail, a facilité l'organisation des déplacements et des rencontres avec les acteurs clés du projet et nous a assisté tout au long des phases de l'évaluation incluant les descentes sur le terrain.

Les remerciements s'adressent également aux membres du Groupe de Référence d'Evaluation qui ont participé au processus de validation du Rapport de Démarrage et du Rapport préliminaire de l'évaluation en donnant des commentaires et suggestions qui ont permis d'améliorer la qualité de ce rapport.

Enfin, nous exprimons notre reconnaissance envers toutes les personnes qui ont été rencontrées dans les différentes structures qui ont été visitées, à Antananarivo et à Betroka, notamment pour leur disponibilité, les informations qu'ils nous ont communiquées et pour l'intérêt qu'ils ont accordé à cette évaluation.

SIGLES ET ABREVIATIONS

ABRA	Association Betroka Refitr'Art
ACDEM	Association Chrétienne pour le Développement et l'action Environnementale de Madagascar
AME	Appui aux Mécanismes Endogènes pour le Dialogue Communautaire et l'Amélioration des Conditions Economiques des Populations Vulnérables
ARTPOP	Projet Art Populaire
BM	Banque mondiale
CJ	Clinique Juridique
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FIB	Fichier d'identification des bovidés
FKT	Fokontany
MCC	Ministère de la communication et de la culture
MD/SEG	Ministère de la Défense / Secrétariat d'Etat à la Gendarmerie
MID	Ministère de l'intérieur et de la décentralisation
MJS	Ministère de la jeunesse et des sports
PBF	Peacebuilding Fund
PTF	Partenaire technique et financier
OMDA	Office Malagasy des Droits d'Auteurs
OSC	Organisation de la Société Civile
PAM	Programme Alimentaire Mondial
RAES	Renforcement des mécanismes Institutionnels Inclusifs pour la Consolidation de la Paix dans le Sud
SLC	Structure locale de Concertation
ST-PBF	Secrétariat Technique du PBF
TKI	Tokotany Iraisana (ONG)
UNDP	Programme des Nations Unies pour le Développement
UNFPA	Fonds des Nations Unies Pour la Population
VBG	Violences Basées sur le Genre

I. RESUME EXECUTIF

Le Sud de Madagascar est confronté à une sécheresse et une famine qui durent depuis des années. Plus d'un demi-million de personnes se trouvent en situation d'insécurité alimentaire sévère. La pratique du vol de zébus est une composante de la société malgache depuis l'époque précoloniale. Les vols massifs perpétrés par des groupes armés, commandités par des acteurs extérieurs, recrutent leurs hommes de main essentiellement parmi la jeunesse désœuvrée, non instruite et en manque d'opportunités professionnelles. A mesure que le cheptel s'épuisait, les vols de zébus ont été remplacés par des cambriolages, des kidnappings et des vols sur pied.

A partir de 2019, grâce notamment aux projets antérieurs du PBF, à savoir le Projet Renforcement de l'Autorité de l'Etat dans le Sud (RAES) et le projet Appui aux Mécanismes Endogènes pour le Dialogue Communautaire et l'Amélioration des Conditions Economiques des Populations Vulnérables (AME), la situation sécuritaire s'était déjà améliorée à travers l'occupation croissante du terrain par la gendarmerie. C'est dans ce contexte que, sur financement du PBF, l'UNFPA a lancé le Projet « L'Art populaire au service des Jeunes engagés pour la Consolidation de la Paix dans le Sud de Madagascar » visant à Promouvoir la rencontre et restaurer le dialogue entre les jeunes à travers un collectif mixte d'artistes et renforcer la participation positive des jeunes à la consolidation de la paix aux côtés des autorités et de leurs aînés. Cette filiation entre projets a été renforcée par la coexistence du Projet ARTPOP et du Projet PROSUD, lui aussi orienté vers la redynamisation d'us et coutumes locaux.

La présente évaluation consiste à apprécier le rôle joué par les jeunes dans la réduction des tensions communautaires et la promotion de la cohésion sociale.

Les 3 résultats visés (autrement dit, les 3 objectifs) formulés de manière claire dans le Prodoc sont repris ci-dessous :

- Les initiatives des collectifs mixtes d'artistes locaux et des jeunes hommes et femmes de 10 à 30 ans dans les communes cibles favorisant le vivre ensemble et la paix sont promues.
- Les jeunes des communes cibles, dont ceux issus du collectif mixte d'artistes locaux, sont structurés en réseaux formels pour amplifier leur voix en faveur de la paix et encourager le changement de comportement citoyen.
- Les réseaux de jeunes dont ceux issus du collectif mixte d'artistes locaux s'activent massivement avec les institutions pour faire entendre leur voix et participer positivement à la consolidation de la paix dans la zone d'intervention.

Le ciblage géographique, à savoir les 12 communes autour de l'Andriry, était pertinent vu la persistance de l'insécurité lors de l'identification du Projet. Le recours à l'art et au sport pour diminuer les tensions communautaires, contribuer à la paix et construire la cohésion sociale, était une approche originale et innovante. A l'évidence, cette approche s'adressait aux jeunes qui sont plus susceptibles de vouloir exercer leur talent artistique ou de pratiquer un sport. En outre, les jeunes sont aussi plus réceptifs et ouverts, sous l'influence de leurs pairs, à changer sur le plan de la moralité et du comportement. Enfin, la présence des filles allait dans le même sens. Le projet s'est appuyé sur la redynamisation des chants et danse traditionnels auxquels on a ajouté la pratique sportive. La faible et inégale couverture radiophonique, téléphonique et Internet a fait opter pour l'utilisation de l'approche communautaire à travers des canaux conventionnels.

A la suite de délais liés au recrutement de l'ONG et au blocage du pays par la pandémie Covid-19, le projet ARTPOP, censé commencer en décembre 2019, a démarré effectivement en juillet 2020. C'est l'ONG ACDEM, contractée par l'UNFPA, qui a conduit toute l'intervention, avec l'appui ponctuel de l'ONG VASIA pour le rapprochement avec les forces de l'ordre et la Justice. Une équipe, composée d'un socio-organisateur, d'un technicien accompagnateur et de cinq artistes locaux, a été positionnée dans chaque commune. Les activités se sont succédées en dépit des perturbations dans la continuité du financement. Malgré ces problèmes, dans chaque commune, l'ACDEM a exécuté les composantes essentielles : l'organisation d'événements musicaux et dansant avec les instruments des jeunes, des matchs de football, des formations sur les thèmes de paix et de civisme, l'élaboration de plans d'action artistique, de plans de paix et de projets structurants. Les livraisons d'instruments de musique et des équipements de sports de même que le local de l'association, réhabilité ou construit, afin d'y entreposer les équipements, ont été tardives, parfois même à quelques jours de la fin du Projet.

En termes d'efficacité, toutes les cibles ont été atteintes et parfois largement dépassées. La cible pour le nombre de jeunes inscrits dans les associations était fixée à 2000. A la fin du Projet, 6750 jeunes s'étaient inscrits dans les associations des 12 communes. Le caractère explosif des inscriptions de jeunes a été une surprise, de même que la participation des filles à hauteur de 45%, soit pas loin de la parité. Par rapport aux 10-30 ans dénombrés dans la zone lors du dernier recensement, le nombre d'inscrits représente près d'un cinquième de la cible. Il faut souligner que beaucoup de jeunes venaient de Fokontany ou de communes voisines. Outre leur intérêt pour un art ou un sport, il est possible que des jeunes ayant commis des délits ont été attirés par la promesse qu'ils ne seraient pas inquiétés s'il était démontré qu'ils avaient participé aux activités de l'association. Le chant et la danse étaient les occupations les plus populaires.

En termes d'efficience, malgré les contraintes (recrutement tardif du partenaire et Covid-19), la mise en place et l'exécution du Projet ont pu être réalisés dans les temps, les fonds ont été globalement disponibles, la coordination des parties prenantes a été effective et les ressources humaines ont été opérationnelles quand nécessaire. Le Suivi-Évaluation (S-E) impliquait les employés de l'ACDEM positionnés au niveau des communes. Au terme des sensibilisations, des formations et des événements musicaux dans les 159/160 FKT couverts, chaque équipe communale (le socio-organisateur, le technicien accompagnateur et les 5 artistes locaux) remontaient les données des activités au bureau de l'ACDEM à Betroka. L'équipe UNFPA sur le terrain effectuait des supervisions ponctuelles des activités dans les communes. Toutes les données d'activités étaient remontées à l'ACDEM de Fianarantsoa. Chaque mois, le siège de l'ACDEM envoyait un rapport d'activités à l'UNFPA qui était discuté lors des réunions mensuelles. Chaque trimestre, les données étaient compilées et saisies par le siège de l'ACDEM dans le « Workplan Progress Report » sur le site UNFPA.

En termes d'impact, les jeunes artistes les plus talentueux ont pu se frotter à la production musicale de manière quasi professionnelle. D'ailleurs, en fin de projet, une dizaine de titres musicaux réalisés par les jeunes ont dépassé la notoriété locale et passaient sur les radios de la zone. Tout en acquérant de nouvelles compétences, les jeunes ont également appris à mieux s'exprimer et à communiquer entre eux, à égalité entre les sexes, leur conférant plus

d'assurance et de crédibilité dans leurs interactions avec les aînés. Les discussions de groupe ont relevé l'émergence et l'émancipation des jeunes dans la dynamique communautaire.

Parmi les initiatives du projet, il y avait aussi des activités impliquant les jeunes et les forces de l'ordre ainsi que la justice, ce qui a permis à ces entités de se rapprocher. Les sources de la gendarmerie du district de Betroka, les focus groupes et autres réunions ainsi que l'enquête des ménages concordent sur la baisse des vols, des crimes graves et du sentiment de la population que la sécurité s'est améliorée. L'enquête des ménages remonte jusqu'en 2019 pour l'historique des délits subis par les familles. On note que de manière consistante les délits considérés comme graves (vols de zébus, meurtres, vengeance) baissent franchement d'année en année depuis 2019. En revanche les vols sur pied, les cambriolages et les kidnappings, délits plutôt liés à la pauvreté, ont diminué moins nettement. Les associations et les réseaux de jeunes ont acquis un statut juridique. Un règlement d'ordre intérieur et le recours à des élections périodiques pour les postes clés devrait permettre à ces entités de poursuivre leur existence au-delà du Projet en protégeant efficacement leurs biens (local, instruments de musique, etc.).

Concernant le genre, la proportion des employés féminins¹ de même que la proportion de jeunes filles² dans les associations démontrent que le statut de la femme parmi les jeunes est moins malmené qu'on le craignait. Si les femmes sont habituellement les victimes, le cas n'est pas rare où, dans cette partie du pays, les femmes participent aux attaques des dahalo au même titre que les hommes. Le mariage arrangé observé dans certains milieux expose les femmes aux violences basées sur le genre (VBG). Le mode de gestion en cas de conflit diffère selon le milieu mais implique principalement les familles et les autorités traditionnelles du village. Parmi les projets présents dans le Sud, le Projet ARTPOP, suivi du projet PROSUD, sont considérés comme très efficaces et sont préférés par les chefs de ménage interrogés.

L'approche mixant les arts populaires et la sensibilisation sur des notions de civisme, de citoyenneté et de paix semble avoir fait ses preuves, du moins dans ce contexte-ci, et pourrait être relayée ailleurs dans le pays par le Ministère de la Jeunesse et des Sports ou d'autres Partenaires Techniques et Financiers.

Parmi les recommandations :

- Les associations pourraient élargir les thèmes et sujets pour les paroles de chansons ou sketches de la vie quotidienne afin de stimuler la créativité des artistes.
- Les associations devraient clarifier leur position concernant les jeunes, parfois nombreux, venant d'autres communes. Cela sans les exclure mais en tenant compte des droits et devoirs qui incombent aux jeunes de la commune.

¹ 38% des employés d'ACDEM étaient de sexe féminin, soit 43% pour les artistes locaux, 33% pour techniciennes accompagnatrices et 17% pour les socio-organisatrices. Les exigences en termes de diplômes, relativement élevées pour cette dernière catégorie, pourraient expliquer la faible représentativité des filles. S'agissant des associations, 3 Présidentes sur 12 étaient des jeunes filles et 1/11 était Vice-Présidente.

² 45% de filles parmi les inscrits aux associations

- Un suivi des indicateurs plus proactif est souhaitable afin de corriger rapidement une cible trop basse ou trop haute.
- Les artistes devraient s'organiser en veillant à promouvoir leur musique et à protéger leurs intérêts en :
 - Organisant des modalités de sélection des meilleurs artistes et virtuoses – musique, danses, etc. – ainsi que l'apprentissage d'autres styles afin d'améliorer la variété ;
 - Faisant un plaidoyer auprès de la Radio Nationale Malagasy pour l'installation à Betroka d'un émetteur radio FM de 350 Watt fixé sur un pylône de 40 mètres auto-stable permettant de diffuser ses émissions, et donc de faire passer les chansons des artistes issus des associations, dans un rayon de plus de 90 Km ;
 - Développant une stratégie de communication et de diffusion des œuvres musicales à l'échelle nationale (support médiatiques choisis, moment idéal et fréquences des diffusions)
 - Approchant l'Office Malagasy des Droits d'Auteur (OMDA) afin de protéger les droits d'auteurs des œuvres musicales produites

Parmi les leçons apprises :

La tradition, l'art et les sports peuvent contribuer à la paix et la cohésion sociale. Cette approche s'est avérée pertinente et efficace dans le Sud de Madagascar et pourrait être proposée à peu de frais comme mesure d'accompagnement dans d'autres projets afin de mieux impliquer les jeunes.

La standardisation des quantités d'équipements musicaux et sportifs par commune était a priori commode et pratique. Cependant, dans le cas des communes du projet ARTPOP, la taille de la population des communes était très disparate (la population dans la plus grande commune était dix fois plus importante que dans la moins peuplée). Cela, afin d'être plus équitable dans la répartition des équipements. Cet aspect aurait mérité plus d'attention de même que la taille des associations de jeunes qui a progressé de manière inégale : adhésion plus forte dans les petites communes, compensant partiellement le premier effet.

Les attaques de voleurs de zébus (*Malaso*) alimentaient les exportations illicites des Zébus par des réseaux mafieux exploitant des jeunes vulnérables et sous influence. Parallèlement aux interventions ciblant les jeunes, le gouvernement devrait démanteler les réseaux mafieux.

II. OBJET ET CONTEXTE DE L’EVALUATION

II.1. Contexte général de Madagascar³

La situation économique de Madagascar continue de stagner malgré l’existence d’une stabilité politique relative depuis 2011. Sa situation géographique rend Madagascar vulnérable aux cyclones tropicaux, aux pluies et aux inondations destructrices, ainsi qu’aux infestations acridiennes, qui ont des répercussions tant sur les infrastructures que sur l’agriculture. La pauvreté reste élevée : en 2020, 82% de la population vivait avec moins de 1,90 \$ US par jour (ajusté pour le pouvoir d’achat) et le revenu national brut (RNB) par habitant était de \$1420 (ajusté pour le pouvoir d’achat). La population malgache, de 27,691 millions (2020) est principalement jeune, avec 40% de la population du pays âgée de moins de 15 ans (BM, 2020). D’ici 2050, on s’attend à ce que la population atteigne 51 ou 46 millions, selon que le taux de prévalence contraceptive moderne (TPCm) atteindra 65% ou 75%. En 2021, le TPCm était estimée à 44%⁴.

II.2. La situation dans le Sud de Madagascar⁵

Le Sud de Madagascar est en période de sécheresse et de famine depuis des décennies. A la suite de la sècheresse provoquée par le phénomène climatique El Niño, près de 1,14 million de personnes au Sud de Madagascar souffrent actuellement d’insécurité alimentaire dont plus d’un demi-million se trouvent en situation d’insécurité alimentaire sévère. La pratique du vol de zébus est une composante de la société malgache depuis l’époque précoloniale. Sa forme a changé au cours de l’histoire. Du simple vol de zébu, de portée sociale, symbole du rite de passage des jeunes vers le statut adulte, il y a eu une dérive vers des vols massifs accompagnés de nombreux meurtres sur les personnes durant les années 2012-2018. Ces vols massifs étaient perpétrés par des groupes armés recourant à de jeunes voleurs de zébus (les *Malaso*) répondant à une organisation hiérarchique de type militaire comparable à celle des gangs. Suscités ou commandités par des acteurs extérieurs, ces razzias n’avaient plus de commune mesure avec les vols traditionnels. Le Sud de Madagascar est enclavé, marginalisé et exclu du développement socioéconomique de l’île du fait de la quasi-absence de l’État et de la non-effectivité / non mise en œuvre de la décentralisation, laissant place à un sentiment d’exclusion et de stigmatisation des populations, à la corruption, la culture de l’impunité et à tous les types d’exploitations illicites. Par ailleurs, la composition ethnique spécifique et diversifiée de cette région se caractérise à travers des stéréotypes renforçant les rivalités identitaires et la fracture centre / périphérie et parfois Nord / Sud de l’île. Enfin, la jeunesse souffre du manque d’éducation, d’activités et d’opportunités professionnelles.

³ Banque mondiale data bank

⁴ FP2030.org

⁵ DOCUMENT DE PROJET DU PBF : L’Art populaire au service des Jeunes engagés pour la Consolidation de la Paix dans le Sud de Madagascar, Novembre 2019.

III. OBJECTIFS ET PORTEE DE L’EVALUATION

III.1. Objet

Le Projet « L’Art Populaire au service des jeunes engagés pour la consolidation de la Paix dans le Sud de Madagascar » a débuté sur le plan programmatique le 2 décembre 2019, initialement pour une durée de 18 mois. A la suite de délais divers, le projet a pris fin le 31 décembre 2021, soit une durée totale de 25 mois. La durée effective du Projet exécuté par l’ACDEM a été de 18 mois dont une suspension sans coût programmatique de 6 mois. Par le jeu des disponibilités des Plans de Travail, l’extension sans coût effective sur le plan financier n’a été que de 3 mois, entre juillet et septembre 2021 (voir calendrier d’exécution détaillé figure 9, page 31). Conformément à son mécanisme de suivi-évaluation, le projet devait faire l’objet d’une évaluation finale indépendante couvrant sa période active. C’est dans ce cadre que l’équipe de consultants a été recrutée afin de conduire cette évaluation dans les zones d’intervention du projet.

III.2. Objectifs de l’évaluation

L’évaluation finale indépendante vise à apprécier la performance, la cohérence, l’efficience, le succès du projet conjoint « Art Populaire » financé par le Peacebuilding Fund, à déterminer les acquis, les effets et les changements induits par le projet et à analyser la valeur ajoutée de l’approche conjointe des agences.

3.2.1. Critères et questions d’évaluation

Les termes de références (TDR) de l’évaluation finale définissaient des critères d’évaluation spécifiques : Pertinence, Efficacité, Cohérence, Efficience et Durabilité auxquels on a rajouté Impact, Viabilité (regroupé avec Durabilité) et Genre.

III.3. Portée de l’évaluation

Tous les volets du projet mis en œuvre sont concernés par la présente évaluation. Il s’agit notamment des trois volets Résultats visés⁶ contenus dans le document de projet du PBF de 2019⁷ et qu’il convient de considérer comme des Objectifs non explicites (voir tableau 1 ci-dessous), les produits correspondants et les activités qui en découlent et qui sont détaillées dans le tableau 5 sous le critère **Efficacité**.

L’évaluation doit apprécier la performance du projet et fournir des enseignements et des informations utiles fondées sur des données probantes pour la prise de décision sur la suite à donner à ce projet au-delà de la stratégie de sortie du projet.

⁶ En l’absence d’objectifs formels, les « Résultats visés » ont été considérés comme tenant lieu d’Objectifs formels)

⁷ L’Art populaire au service des Jeunes engagés pour la Consolidation de la Paix dans le Sud de Madagascar

Tableau 1	
PROJET ART POPULAIRE : CADRE DES RESULTATS VISES (R) ET PRODUITS (P) CORRESPONDANTS	
R1. Les initiatives des collectifs mixtes d'artistes locaux et des jeunes hommes et femmes de 10 à 30 ans dans les communes cibles favorisant le vivre ensemble et la paix sont promues.	P.1.1. Les capacités et les compétences de l'OSC partenaire sont renforcées en matière de leadership et de consolidation de la paix pour une mobilisation des jeunes. P.1.2. Les jeunes issus des communes cibles sont mobilisés en faveur de la paix et du civisme à travers des dialogues, messages et expressions artistiques.
R2. Les jeunes des communes cibles, dont ceux issus du collectif mixte d'artistes locaux, sont structurés en réseaux formels pour amplifier leur voix en faveur de la paix et encourager le changement de comportement citoyen.	P.2.1. Les jeunes volontaires, membres des réseaux associatifs, identifient et réalisent leurs projets de paix. P.2.2. Les jeunes membres des réseaux ont leurs capacités en matière de citoyenneté, de culture de non-violence et de consolidation de la paix renforcées et promeuvent collectivement le changement de comportement en faveur de la paix.
R3. Les réseaux de jeunes dont ceux issus du collectif mixte d'artistes locaux s'activent massivement avec les institutions pour faire entendre leur voix et participer positivement à la consolidation de la paix dans la zone d'intervention.	P.3.1. Les représentants des réseaux de jeunes intègrent les mécanismes endogènes et institutionnels de concertation et de règlement des conflits. P.3.2. Des activités de rapprochement des jeunes avec la justice et les forces de l'ordre sont mises en place et promues.

3.3.1. Utilisation de l'évaluation

Les principaux utilisateurs de l'évaluation sont

- La Primature
- Le ministère de la Jeunesse et des Sports ;
- Le ministère de Communication et de la Culture ;
- Le Secrétariat du Fonds pour la Consolidation de la Paix (PBF) ;
- Les agences des Nations Unies directement impliquées dans l'exécution du Projet : UNFPA, PNUD ;
- Les partenaires directs de mise en œuvre : ACDEM ;
- Les bénéficiaires et les acteurs clés (les autorités communales et traditionnelles, les groupements de jeunes) ;

Les résultats pourraient informer et appuyer la préparation du programme pays pour les prochains projets du PBF.

IV. METHODOLOGIE ET LIMITES DE L'EVALUATION

IV.1. Méthodologie

L'évaluation a utilisé les critères et principes définis par le Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE)⁸. Les

⁸ OCDE-CAD (2020). [Evaluation Criteria](#). Consulté le 16 février 2022.

critères finaux retenus pour cette évaluation sont : la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la cohérence, l'impact, la viabilité/durabilité et le genre⁹.

Sur la base de l'analyse préliminaire des questions d'évaluation et à la suite des entrevues conduites lors de la phase de démarrage, les questions d'évaluation initialement proposées dans les TDR ont été affinées, précisées, réorganisées, et complétées par l'équipe d'évaluation. Les principales questions d'évaluation sont énumérées dans le tableau 2. La liste complète incluant les sous-questions d'évaluation¹⁰ est présentée dans une matrice d'évaluation (voir Annexe 9) qui est organisée autour des critères d'évaluation décrits ci-haut. Pour chaque critère, la matrice identifie les principales questions d'évaluation et leurs sous-questions, les indicateurs ainsi que les sources et méthodes de collecte de données.

Tableau 2 : Critères et questions d'évaluation

Tableau 2 : CRITÈRES D'ÉVALUATION	QUESTIONS D'ÉVALUATION ISSUES DES TERMES DE REFERENCE
Pertinence	- Dans quelle mesure le projet a abordé les principaux moteurs de conflit et les lacunes relatives à la paix au niveau des zones d'intervention ? - A quels points les priorités nationales, les priorités des zones d'intervention et des Nations Unies ont été prise en compte dans le projet ? - Quelle est la pertinence de la théorie du changement proposé ?
Cohérence	- Dans quelle mesure le projet a-t-il assuré la cohérence interne avec les missions de chaque agence et institutions parties prenantes du projet ? - Dans quelle mesure les actions menées par les différentes parties prenantes sont-elles cohérentes et en synergie ?
Efficacité	- Dans quelle mesure le projet a-t-il atteint les résultats escomptés ? - Dans quelle mesure les changements observés en matière de paix peuvent-ils être attribués au projet ? - Dans quelle mesure le projet s'est assuré d'intégrer une approche sensible au conflit et a pris en compte le « do no harm » et l'effectivité de ces mesures et que les moyens fournis par le projet ont permis d'éviter d'exacerber le conflit ?
Efficience	- Dans quelle mesure le projet est mis en oeuvre de façon efficiente ? - Dans quelle mesure les ressources humaines financières et administratives allouées au projet ont-elles favorisé ou au contraire entravé la production des résultats

⁹OCDE (2019). Des meilleurs critères pour des meilleurs évaluations. [Définitions adaptées et principes d'utilisation](#).

¹⁰ (i) Y avait-il un caractère innovant dans ce projet ? Qu'a-t-il apporté ? ; (ii) Le projet répond-t-il au besoin des jeunes et à la sécurité des Districts et Communes choisis dans le Sud de Madagascar ? (iii) Les objectifs de la stratégie sont-ils compatibles avec la situation sécuritaire dans les régions et à ceux de jeunes ? (iv) Les objectifs et résultats attendus répondent-ils aux problèmes de la Paix de la situation avant-projet ?

Impact*	Dans quelle mesure l'intervention a produit, ou devrait produire, des effets importants et de vaste portée, positifs ou négatifs, intentionnels ou non ?
Viabilité/Durabilité	Dans quelle mesure les interventions menées à travers ce projet sont-elles susceptibles de durer après la fin des interventions ?
Genre*	- Dans quelle mesure le projet a-t-il intégré une dimension genre et soutenu la consolidation de la paix sensible au genre ? - Quels ont été les principaux progrès résultant d'une plus grande participation des femmes dans les activités du Projet ?
* : Critères d'évaluation ajoutés par l'équipe d'évaluation	

Cette évaluation s'est déroulée en trois phases : (a) la phase de démarrage ; (b) la collecte de données ; (c) l'analyse des données et le rapportage. L'équipe d'évaluation a adopté une approche mixte combinant les méthodes qualitatives et quantitatives pour la collecte et l'analyse des données et en triangulant les données et informations provenant de différentes sources ou différents champs d'investigation. Les méthodes de collecte des données utilisées dans cette évaluation sont :

La recherche d'informations de sources secondaires internes et externes : faite en deux temps, d'abord une revue préliminaire au début de la phase de démarrage ; puis un examen plus exhaustif des documents disponibles dans le but de répondre aux questions d'évaluation. Des entretiens individuels et collectifs ont été menés avec diverses parties prenantes, notamment des représentants du gouvernement (central, district, communal et fokontany), du personnel de l'UNFPA, du ST-PBF, du bureau du PNUD. Enfin, une enquête auprès des ménages a été organisée par l'équipe d'évaluation en collaboration étroite avec l'ACDEM.

4.1.1. Techniques d'observation

Des groupes de discussion menés avec des groupes ciblés d'informateurs (voir tableau 2 ci-dessous), listant par interviews structurés, les réunions communautaires, les focus groupes par niveau et par région (le détail se trouve à l'Annexe 6).

4.1.2. Collecte des données

- L'enquête auprès des ménages a été organisée dans les 12 communes.
- Concernant l'analyse des données : l'équipe d'évaluation a combiné les approches analytiques descriptives, explicatives, qualitatives et quantitatives. Pour garantir la crédibilité des constatations et des conclusions de l'évaluation, l'équipe a eu recours à la triangulation des données et l'information collectées à travers différentes méthodes et sources, ainsi que les types de données obtenues (qualitatives et quantitatives).

4.1.3. Contrôle de la qualité de l'enquête

L'équipe d'évaluation a collaboré étroitement avec l'ACDEM pour élaborer le questionnaire et le manuel de l'enquête y compris les instructions afin d'assurer la qualité des données :

- Les enquêteurs ont été recrutés parmi les socio-organiseurs (SO) de l'ACDEM qui ont travaillé sur le terrain durant ces derniers 18 mois et qui avaient la capacité de comprendre les questionnaires et de traduire de manière fiable les questions en dialecte local¹¹
- Les enquêteurs ont effectué leur travail entre les pluies, principalement l'après-midi.
- Faute de temps, il n'y a pas eu de pré-test mais pendant la formation des enquêteurs, des simulations ont été effectuées entre eux.
- La formation s'est déroulée concomitamment au niveau des trois pôles :
 - A Tsivory : les SO Tomboarivo, Tsivory et Marotsiraka) assurée par le Responsable Suivi-Évaluation (RSE) de l'ACDEM ;
 - A Betroka : les SO Betroka, Ambalaso, Begogo, Isoanala, Bekorobo, Beraketa et Kelivaho) par le coordonnateur-adjoint de l'ACDEM ;
 - A Fianarantsoa : le SO de Soakibany par le Coordonnateur de l'ACDEM, et le SO de Lavaraty a été formé par le SO de Soakibany.
- Les enquêteurs ont été sensibilisés à se conformer aux directives face aux enquêtés : Politesse, respect (coutumes, traditions et mœurs), demande d'autorisation, utilisation du dialecte local compréhensible, respect de l'esprit des questionnaires, respect des réponses et des idées venant des enquêtés, éviter d'orienter d'influencer les personnes enquêtées dans leurs réponses.

4.1.4. Échantillonnage de l'enquête auprès des ménages

L'enquête a été menée auprès de 30 ménages par commune, soit 360 ménages au total. Le choix des ménages a été effectué selon un échantillonnage aléatoire, tant dans le choix des FKT que dans le choix des ménages au sein du FKT.

4.1.5. Analyse des données

Pour les informations quantitatives issues du questionnaire individuel, l'équipe d'évaluation a utilisé Excel pour l'analyse de ces données et l'élaboration des différents tableaux et graphiques. Pour les interviews semi-directifs, les réunions communautaires et les focus groupes, un croisement a été fait avec les données sécuritaires issues des enquêtes par commune.

IV.2. Limites

Lors des discussions de groupes, l'équipe d'évaluation a veillé à minimiser les risques de rétention d'informations vu la présence de cadres de l'ACDEM et/ou de l'UNFPA pendant

¹¹L'utilisation non convenable ou non appropriée peut entraîner de sérieux malentendus en particulier dans cette région.

certaines réunions. De même, les évaluateurs sont restés vigilants par rapport aux dialectes malgré l'obligation de parfois se fier à la traduction du SO.

Vu les contraintes d'accessibilité à certaines communes, au moment des premières pluies depuis longtemps, les enquêtes ont été perturbées principalement à cause des travaux des champs. En raison de l'urgence, le choix d'utiliser les anciens SO d'ACDEM connaissant parfaitement le terrain s'est imposé.

IV.3. Caractéristiques sociodémographiques de la population cible

Figure 1 : Source Enquête ménages 2022

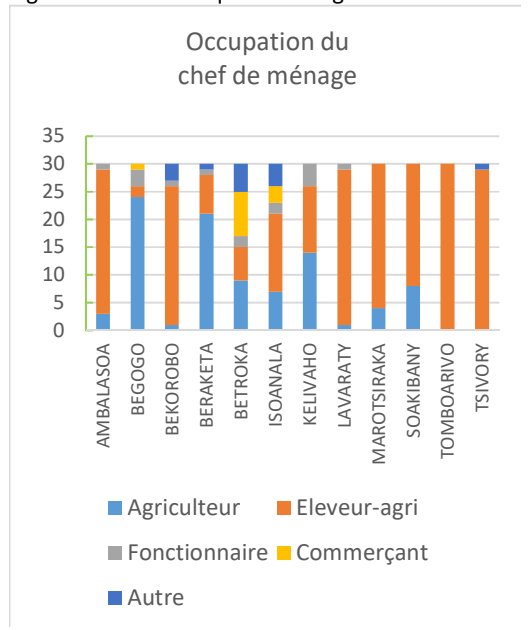


Figure 2 : Source Enquête ménages 2022

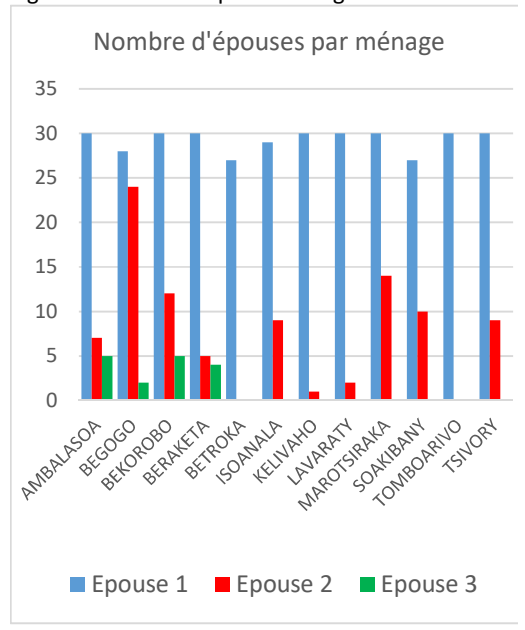


Figure 3 : Source Enquête ménages 2022

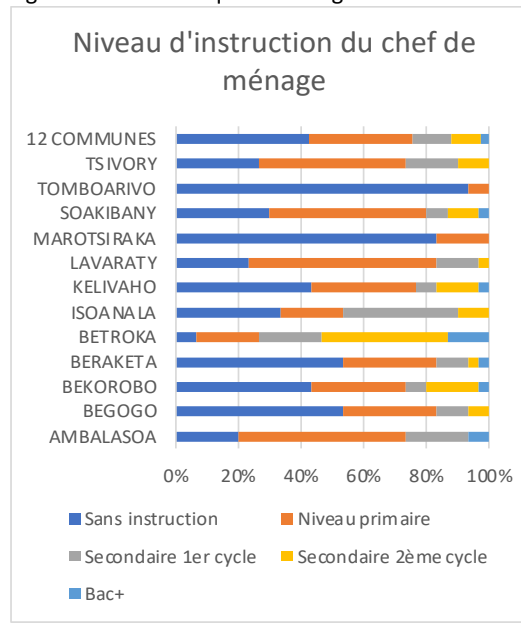


Figure 4 : Source Enquête ménages 2022

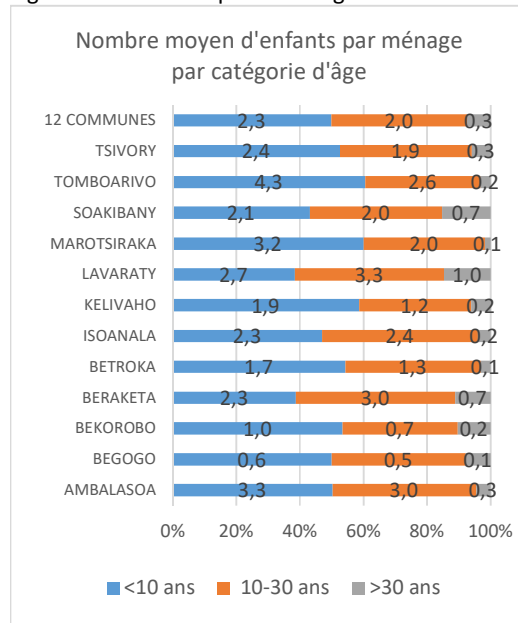


Figure 5 : Source Enquête ménages 2022

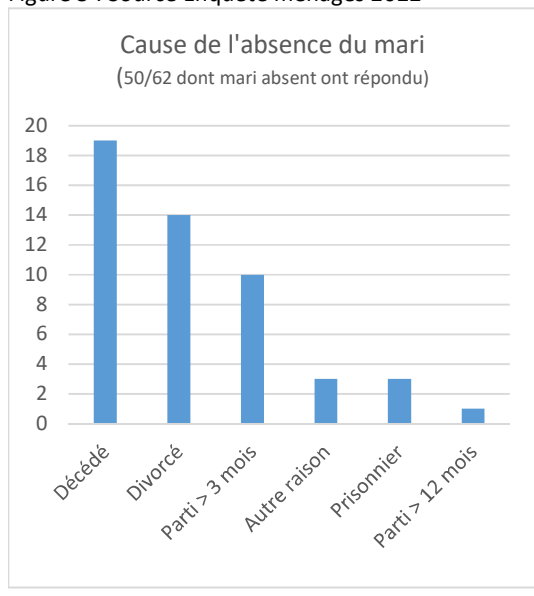


Figure 6 : Source Enquête ménages 2022

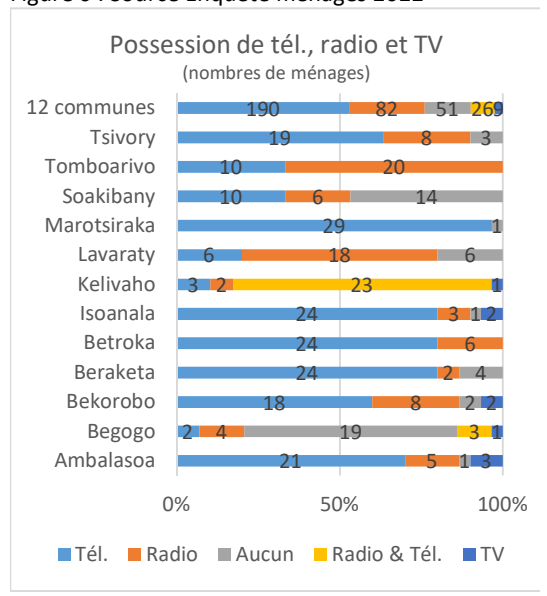
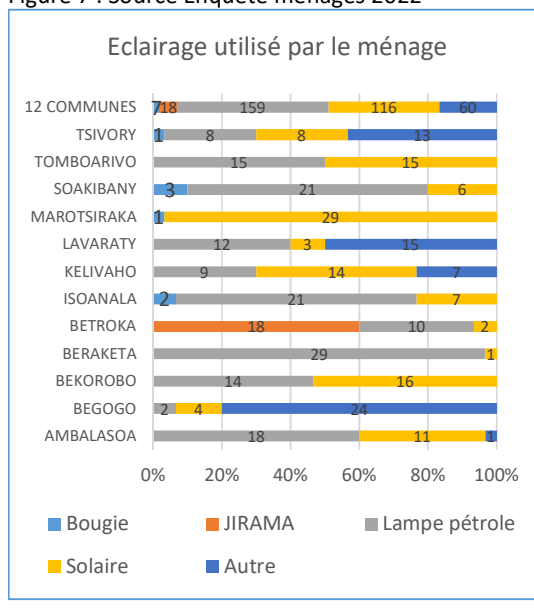


Figure 7 : Source Enquête ménages 2022



La figure 1 indique que la majorité des chefs de ménage sont des éleveurs-agriculteurs suivis des simples agriculteurs. Il y a quelques rares éleveurs (non montrés). Le chef de ménage répondant était féminin dans 17% des ménages interrogés. Alors qu'au district de Betroka la plupart des ménages étaient monogames, les ménages des autres localités étaient nombreux à être polygames (figure 2). Le taux national des hommes sans instructions est de 14% et celui des femmes de 16%¹². Dans l'enquête ménage, la proportion de chefs de ménage sans instruction (dont 17% de femmes) dépasse 40% pour les 12 communes. Il est de 7% à Betroka et supérieur à 80% à Tomboarivo et Marotsiraka. Ces chiffres catastrophiques démontrent l'oubli dans lequel est tombé cette zone sur le plan des

services publics (figure 3).

Le nombre moyen d'enfants par catégorie d'âge par ménage montre que le nombre moyen de 10 à 30 ans est légèrement inférieur au nombre moyen des moins de 10 ans (figure 4).

Dans les 50 sur 62 ménages dans lesquels le mari était absent, on note que la 1^{ère} cause est le décès, suivi du divorce et un déplacement de plus de 3 mois en troisième position. Seuls 3 ménages ont mentionné l'emprisonnement comme cause. Il est possible que parmi les 12

¹² EDS Madagascar 2021, Résultats préliminaires.

non-répondants certains étaient réticents à mentionner la prison pour expliquer l'absence du mari (figure 5).

Dans les 12 communes, plus de 50% des ménages possèdent un ou plusieurs téléphones et 25% des ménages une radio uniquement, une proportion similaire possède téléphone et radio. Il n'y a que quelques ménages qui ont une télévision. 51 ménages, soit 14% des 360 ménages, n'ont aucun appareil électronique (figure 6).

Dans l'ensemble des 12 communes, la principale source de lumière est la lampe à pétrole, suivie du solaire qui est plus ou moins présent selon la localité. La JIRAMA est seulement présente à Betroka où plus de la moitié des ménages l'utilisent (figure 7).

V. BILAN DE L'EXECUTION DU PROJET

V.1 Pertinence

Cette section montre dans quelle mesure le projet a abordé les principaux moteurs de conflit et les lacunes relatives à la paix au niveau des zones d'intervention, à quels points les priorités nationales, les priorités des zones d'intervention et des Nations Unies ont été prise en compte dans le projet et quelle est la pertinence de la théorie du changement proposée.

5.1.1. Pertinence du ciblage des zones d'intervention

Dans l'année qui précédait l'identification du Projet ARTPOP, la zone concernée baignait encore dans de nombreux conflits intra et inter-ethniques, intra- et inter-claniques ainsi qu'au sein même de certaines familles déchirées par des problèmes d'héritage, de conflits relatifs aux épouses et compagnes ou d'autres causes. Cependant, le renforcement des unités de gendarmerie et l'implantation de nouveaux postes de gendarmerie avait à partir de 2019 très significativement amélioré la sécurité générale (voir aussi les figures sur l'amélioration de la sécurité dans la section Impact). Au départ, le choix des 12 communes d'intervention était un compromis entre : (i) l'accessibilité ; (ii) l'existence de projets, antérieurs et actuels, poursuivant le même objectif ; et (iii) l'évolution du niveau de sécurité anticipée à moyen terme. Aux sept communes déjà couvertes par les deux projets, soit Ambalaso, Betroka, Kelivaho, Bekorobo, Isoanala, Beraketa et Begogo, se sont ajoutée les communes de Tsivory, Tomboarivo, Marotsiraka, Lavaraty et Soakibany.

5.1.2. Pertinence du ciblage des bénéficiaires

La plupart des délinquants étaient relativement jeunes et il fallait également tarir le recrutement futur de jeunes recrues. Le recours à l'art et le sport comme moyen d'améliorer la cohésion sociale et contribuer à la pacification concerne à l'évidence les plus jeunes. En effet, les jeunes sont plus susceptibles de vouloir exercer leurs talents et de se lancer dans la pratique du sport. Les jeunes sont également potentiellement plus réceptifs et susceptibles d'être influencés par leurs pairs pour évoluer sur le plan de la moralité et du comportement. Une présence importante des filles allait à priori dans le même sens. Les jeunes hommes et jeunes filles, cibles principales du projet, ont participé à diverses interventions artistiques (musique, danses, poésies, etc.) typiques de la région ainsi qu'à des événements sportifs. Lors de ces occasions, ils étaient formés à promouvoir le dialogue et à diffuser des messages de paix et de civisme. En outre, pour les plus motivés d'entre eux, leur participation à des exercices divers comme l'élaboration de plan de paix ou de projets structurant, etc. étaient autant d'occasions pour eux de découvrir et apprendre dans d'autres domaines de compétence.

5.1.3. Pertinence de la théorie du changement proposée

Le projet s'est appuyé sur le renforcement de la préservation et/ou la redynamisation des traditions culturelles et de la construction de l'identité culturelle. Cela dans le but d'atteindre une meilleure cohésion sociale devant contribuer à la consolidation de la paix dans la zone

ciblée. Le tableau 3 est dérivé d'un article consacré à la méthodologie relative à « Comment évaluer les impacts culturels d'un projet ». Ce tableau liste tous les Bénéfices et les Désavantages possibles dans un tel contexte. Plusieurs caractéristiques du Projet ARTPOP sont présentes dans la liste des Bénéfices (en souligné). De même plusieurs caractéristiques du Projet ARTPOP figurent parmi les « Désavantages » (en *italique*).

Tableau 3 : La perception de l'impact culturel : les impacts culturels possibles			
Bénéfices		Désavantages	
Description de l'impact	Sujets	Description de l'impact	Sujets
Information sur la culture	Exposition à des expériences <u>culturelles variées à travers des événements culturels</u> <u>Expériences partagées</u>	Désinformation sur la culture	<i>Image négative de la communauté</i>
Préservation des traditions culturelles	Revitalisation des traditions <u>Traditions préservées</u>	Perte de traditions culturelles	Perte de la langue <i>Perte du patrimoine</i> Traditions modifiées
Construction de l'identité culturelle	<u>Validation des groupes communautaires</u> Renforcement de l'identité culturelle régionale Renforcement de la fierté communautaire <u>Possibilités de développer de nouvelles compétences et talents culturels</u> Célébration de la communauté Renforcement du caractère local de la communauté Accroissement de l'intérêt local pour la culture et l'histoire de la région	Perte de l'identité culturelle	Profanation culturelle <i>Perte des agréments ou consensus culturels (Fihavanana, etc.)</i>
Intégration par effets culturels	Fierté et intégration au niveau communautaire <u>Intégration culturelle</u>	Création de ghettos par effets culturels	<i>Marginalisation par la culture</i> <i>Aliénation de la communauté</i>
Cohésion sociale par la culture	Possibilité de contacts interculturels <u>Les groupes communautaires travaillent ensemble pour atteindre des objectifs communs à travers un événement culturel</u> Variété d'expériences culturelles	L'exclusion sociale par la culture	Délit culturel <i>Fierté de la communauté dans la division ou le séparatisme</i> <i>Désagrégation sociale</i> Potentiel de malentendu interculturel
Source : Alba Colombo ; How to evaluate cultural impacts of events? A model and methodology Proposal ; Scandinavian Journal of Hospitality and Tourism ; December 2015			

A priori, la théorie du changement proposée pouvait sembler un pari risqué. Fin 2020, lors de l'évaluation de « l'évaluabilité » du projet, la plupart des indicateurs du cadre de résultats initial furent reformulés afin de mieux mesurer les progrès.

La faible et inégale couverture radiophonique, téléphonique et Internet étaient des contraintes à la mise en œuvre d'interventions artistiques. Le Projet ARTPOP n'avait donc pas d'autres alternative que l'utilisation de l'approche communautaire afin d'être au plus près de la cible.

Outre la conformité à la théorie du changement « culturel » proposée et son caractère innovant, un projet recourant aux arts traditionnels et au sport pour améliorer la paix et la cohésion sociale était nécessaire, au minimum à titre pilote, dans un pays où la musique et le chant bénéficient d'une immense ferveur populaire. L'initiative se voulait également complémentaire en : (i) comblant le manque créé par l'appui de la phase 1 de PBF qui avait servi essentiellement les institutions et les communautés ; (ii) renforçant les synergies avec la phase 2 du PBF notamment le Projet PROSUD ; et (iii) utilisant l'art qui est de nature à

toucher le changement de comportement pour réduire d'insécurité là où d'autres approches classiques n'auraient qu'un impact limité¹³.

Le projet est aligné sur l'Axe 1 – Paix et Sécurité - de la Politique Générale de l'État et entre également dans la mise en œuvre de la Politique Nationale de la Jeunesse (PNJ). L'État attache une importance particulière à l'investissement dans la jeunesse afin de préparer le pays à tirer profit du dividende démographique.

Le projet est également parfaitement aligné sur les trois premiers objectifs de « L'initiative de promotion des jeunes et de l'égalité des sexes du PBF¹⁴ ».

En outre, le projet est pertinent par rapport à l'Effet 2 de l'UNDAF¹⁵, notamment à travers la transformation de la société civile sous l'influence des messages de paix et de civisme véhiculés par les œuvres artistiques jusque dans les FKT les plus reculés ainsi qu'à travers la conformité administrative et juridique des associations de jeunes.

Enfin, le Projet ARTPOP répond à l'objectif de développement durable (ODD) 16 au terme duquel il faut « Promouvoir l'avènement des sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes ».

Le projet ARTPOP répondait aux besoins de jeunes, pauvres et très peu instruits, ayant grandi dans une des zones les plus violentes du pays et dont le désœuvrement les exposait à la tentation de l'argent facile.

Les résultats visés et attendus, répondaient au problème de l'insécurité avant-projet.

¹³ Prodoc révisé 1^{er} juin 2021.

¹⁴ 1) Appuyer le projet novateur axé sur l'autonomisation et la participation des jeunes et pouvant créer un effet de catalyseur et produire des résultats pour la consolidation de la paix ; 2) Renforcer la participation des jeunes, filles et garçons, aux initiatives de prévention et de consolidation de la paix déjà en place ; et 3) Renforcer l'appui aux organisations de la société civile de Jeanne et encourager les partenariats avec des OSC internationales, le gouvernement et les entités des Nations unies ayant des activités dans le pays.

¹⁵ Les institutions publiques, la société civile et les médias, au niveau central et décentralisé, exercent efficacement leurs rôles et sont redevables pour une gouvernance apaisée et protectrice des droits humains.

V.2. Cohérence

Cette section montre dans quelle mesure les actions menées par les différentes parties prenantes ont été cohérentes et en synergie et dans quelle mesure le projet a assuré la cohérence interne avec les missions de chaque agence et institutions parties prenantes du projet.

5.2.1. Coordination avec les autres agences des Nations Unies

Depuis 2016, le PBF finance des projets visant à consolider la paix dans le Sud de Madagascar. Le tableau 4 montre l'évolution des projets depuis 2016 visant en priorité la restauration de l'état de droit et le rétablissement du dialogue communautaire. Les Projets RAES et AME ont ainsi préparé le terrain pour les projets ARTPOP et PROSUD qui s'attaquent au changement de comportement de certains segments des populations ciblées.

Fin 2020, dans un souci de cohérence, un diagnostic de la situation a été commandité par l'UNFPA et le PNUD à travers une mission conjointe par les ONG ACDEM, TKI et Action Contre la Faim dans les 12 communes. Les constats sur la situation socioéconomique et sécuritaire, en relation avec les projets ARTPOP et PROSUD¹⁶, confirmaient l'existence d'une situation encore très troublée avec par endroits des embryons d'accalmies. Il était déjà apparent alors que le renforcement des unités de gendarmerie et l'implantation de nouveaux postes avait amélioré la sécurité générale. L'équipe d'évaluation a pourtant relevé de nombreux griefs de la part de la population envers la gendarmerie. En outre, la confrontation des statistiques officielles de la gendarmerie avec les nombreux faits récoltés par cette mission conjointe montrait des disparités importantes semant le doute sur la complétude des statistiques officielles. Il reste que même si ces dernières leur semblaient peu fiables, l'amélioration de la sécurité était indéniable. C'est donc dans un contexte d'une succession de projets financés par le PBF depuis 2016 et agissant simultanément sur plusieurs déterminants de l'insécurité que le projet ARTPOP fut lancé.

Alors que le projet ARTPOP, qui a démarré quelques mois avant le projet PROSUD, cible les jeunes, le Projet PROSUD s'adresse aussi à des hommes adultes et a redynamisé d'anciennes traditions comme le Titiky, le Dina et le Jado. Cela en lien direct avec les vols de zébus. Le

Box 1 : Quelques définitions sur les coutumes traditionnelles et les termes utilisés

Le Dahalo ou **Malaso** est un voleur de zébu.

Le Titiky (Ou Tsitsika) est un système d'auto-défense sociale qu'un certain Colonel Fanapera a utilisé à Toliara pour lutter contre les vols des Zébus et contre d'autres actes criminels. Le Projet PROSUD avec TKI l'a développé à Amboasary et dans les villages près de la montagne d'Andriry. Les résultats sont probants.

Le Kabary est la maîtrise de l'art du discours.

Le Kalony a été utilisé par le Capitaine Faneva, un Officier de la Gendarmerie. Le Kalony (appelé Jado ou Andrimasom-pokonolona) est un pacte social ou **Dina** sacré qui consiste à exécuter en public les voleurs. Le Kalony est brutal, inhumain et contraire aux lois de la République. Beaucoup de délinquants ont été exécutés pour l'exemple, comme le cas d'un garçon de 8 ans, pris en flagrant délit pour le vol d'un vêtement de friperie.

Le Jado est la ronde de nuit dans le FKT organisé par la communauté, parfois mené conjointement avec les gendarmes.

Taro Jiro vengeance prenant la forme de tir avec une arme à feu la nuit ciblant une maison.

¹⁶ Diagnostic conjoint sur la situation socioéconomique et sécuritaire dans les 14 communes, 49 FKT et 61 Localités (villages) en relation avec les projets ARTPOP et PROSUD (Mars 2021)

projet PROSUD cible également les jeunes à travers leur participation aux Structures Locales de Concertation (SLC).

Les perturbations liées à la pandémie COVID-19 ont contraint l'UNFPA à ajuster la planification des actions, notamment le recrutement du partenaire de mise en œuvre. Une réunion de coordination de ST PBF, PNUD, UNFPA, OIM, ACDEM, TKI sur les projets ARTPOP et PROSUD le 3 août 2020 a conclu à : (i) l'harmonisation des communes dans les zones d'intervention de ces projets ; (ii) la validation de la réalisation des activités du projet entre août 2020 (au lieu de mars 2020) et mai 2021 ; et (iii) la mise en place d'un mécanisme trimestriel de suivi à base communautaire, conjointement avec PROSUD.

L'harmonisation de la couverture des communes visait à (i) renforcer la synergie d'interventions ; (ii) améliorer l'efficacité du projet ; et (iii) maximiser ainsi les impacts des deux projets concernés. Cela sans que ce changement n'affecte ni les résultats ni les cibles du projet vu la similarité culturelle et démographique des anciennes et nouvelles zones d'intervention.

5.2.2. Coordination et collaboration avec les partenaires hors Nations Unies

Dans les régions les plus touchées par la sécheresse et la famine, des projets humanitaires et de développement ont été lancés par les autres bailleurs de fonds (Union Européenne, Banque mondiale, etc.), les agences des Nations Unies (PAM, UNICEF, etc.) soit directement soit à travers des ONG comme Action Contre la Faim (ACF), Médecins Sans Frontières (MSF), etc.

Il s'agit de la distribution régulière de vivres, de forages, la réhabilitation de barrages et de canaux d'irrigation ainsi que la distribution de semences et autres intrants agricoles¹⁷. La plupart de ces projets sont concentrés dans l'Androy autour d'Ambovombe. Le massif de l'Andriy et les communes alentour, couvertes par ARTPOP et PROSUD, toujours exposées à l'insécurité, connaissent des conditions agricoles moins catastrophiques que le grand Sud, expliquant que la plupart des communes du projet ne bénéficient pas encore des projets humanitaires et de développement ci-dessus cité.

La stratégie adoptée par ARTPOP, à savoir l'implication d'un maximum de jeunes dans des événements artistiques et sportifs, était cohérente avec les résultats visés et attendus.

Les délais et retards dans la mise en œuvre et la nécessité de se concentrer sur l'achèvement du Projet dans le temps imparti n'ont pas laissé de place à l'identification de nouveaux besoins à financer.

¹⁷ Projet Mionjo¹⁷ de \$200M de la Banque mondiale)

Tableau 4 : Projets financés par le PBF depuis 2016			
Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Axes thématiques du projet	Différence / complémentarité avec le projet ARTPOP
Institutions Démocratiques Intègres, Responsables et Crédibles (IDIRC), Septembre 2016-Juin 2019	PBF – \$2,6M	1 Renforcer la lutte contre la corruption 2 Le contrat social entre la population et l’Etat est renforcé. 3 La population malgache est plus résiliente et participe de façon responsable et informée la gestion de la chose politique	1 Animations des médias de proximité formés aux thématiques de la paix 2 Renforcement de la justice – lutte contre le “phénomène Malaso”
Appui à la Réforme du Secteur de la Sécurité Madagascar (ARSSAM), Septembre 2016-juin 2019	PBF – \$3M	1 Elaboration d’une vision nationale de sécurité 2 Renforcement des compétences et capacités des FDS 3 Consolidation des mécanismes de contrôle 4 Promotion de la confiance entre FDS et populations vulnérables	1 Elaboration d’une vision nationale de sécurité 2 Renforcement des compétences et capacités des FDS 3 Consolidation des mécanismes de contrôle 4 Promotion de la confiance et du dialogue entre FDS et les populations vulnérables
Renforcement de l’Autorité de l’Etat dans le Sud (RAES), Novembre 2017-Décembre 2019	PBF – \$2M	1 Les FDS (Gendarmerie dont Unités Spéciales Anti-Dahalo) sont renforcées afin de sécuriser la zone d’intervention, tout en respectant les droits humains et en renforçant la confiance entre la population et les forces de l’ordre. 2 Les dispositifs de proximité mis en place dans les zones d’interventions rapprochent la population des services publics administratifs et juridiques.	1 Valoriser les acquis (Structures Locales de Concertation, clubs des Droits Humains, infrastructures socioculturelles) dans les initiatives de rapprochement entre la population et les FDS
Appui aux Mécanismes Endogènes pour le Dialogue Communautaire et l’Amélioration des Conditions Economiques des Populations Vulnérables (AME), Novembre 2017– Décembre 2019	PBF – \$3M	1 La cohésion sociale et l’adhésion de la population à la paix sont renforcés à travers la promotion de mécanismes endogènes de dialogue communautaire. 2 Les communautés, les femmes et les jeunes marginalisés sont intégrés dans la dynamique socio-économique et renforcent leur participation dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix, réduisant ainsi leur vulnérabilité à se faire enrôler dans les groupes de Dahalo / Malaso.	1 Valoriser les acquis (Plateformes communautaires, club de paix, messagers de la paix, évènements culturels et sportifs et émissions radio axées sur la paix) dans les démarches de dialogue communautaire et de règlement pacifique des conflits.
Radio Sifaka : Construire la voie de la paix à travers la voix des Jeunes (SIFAKA), Février 2019 – Août 2020	PBF – \$1,5M	1 Les jeunes hommes et femmes, ont un meilleur accès à des informations fiables et professionnelles et à un espace pour se faire entendre, ce qui leur permet de mieux participer la résolution pacifique des conflits et aux processus démocratiques et de développement. 2 Le secteur médiatique diffuse des contenus contribuant une coexistence pacifique, notamment en donnant une meilleure place aux jeunes.	1 Rapprocher les différentes institutions clés et les jeunes issus des communes les plus à risques en zone rouge à travers des émissions nationales qui favoriseront des échanges interactifs et la libre expression vis-à-vis des réalités du Sud en comparaison aux politiques, lois et réglementations établies.

V.3. Efficacité

Cette section montre dans quelle mesure le projet a atteint les résultats escomptés. Dans quelle mesure les changements observés en matière de paix peuvent être attribués au projet et dans quelle mesure le projet s'est assuré d'intégrer une approche sensible au conflit et a pris en compte le « do no harm » et aussi que l'effectivité de ces mesures et que les moyens fournis par le projet ont permis d'éviter d'exacerber le conflit.

5.3.1. Les Résultats visés, les produits, les activités et les résultats escomptés

Les 21 activités liées aux 6 produits, dérivés eux-mêmes des 3 résultats visés, ont été accomplies (voir tableau 5). En dépit du retard de démarrage, des délais dus au Covid et des irrégularités dans les flux financiers, les résultats visés 1, 2 et 3 sont tous atteints à l'exception de la mise en œuvre des plans locaux de paix intégrant les préoccupations des jeunes par TKI/VASIA (volet PNUD) qui seront réalisés par la suite dans le cadre du Projet PROSUD.

Tableau 5 : Liste des activités par Résultats visés et par Produits				
Rés.	Prod.	N° Activ.	Description de l'activité	Réalisation
R1	P.1.1.	A.1.1.1.	Former les membres de l'OSC partenaire sur la consolidation de la paix, le leadership, l'animation et la mobilisation des jeunes, y compris en milieu carcéral.	X
		A.1.1.2.	Appuyer l'OSC partenaire dans l'élaboration d'une stratégie de communication ciblant les jeunes à risque des communes d'intervention du projet	X
		A.1.1.3.	Former les techniciens de l'OSC partenaire en techniques audiovisuelles (montage, prise de son, vidéo et arts du spectacle) et acquérir les équipements et matériels nécessaires	X
	P.1.2.	A.1.2.1.	Mener un diagnostic sur la situation socio-politique et sécuritaire des Communes cibles	X
		A.1.2.2.	Mobiliser les jeunes cibles dans chacune des communes d'intervention pour élaborer un plan d'action artistique participatif	X
		A.1.2.3.	Réaliser une campagne de sensibilisation/communication et de mobilisation des jeunes dans les communes cibles	X
		A.1.2.4.	Appuyer la mise en œuvre du plan d'action artistique participatif dans chaque commune d'intervention	X
		A.1.2.5.	Proposer aux jeunes incarcérés des activités artistiques visant à la fois l'expression verbale et non verbale ainsi que la sensibilisation à la non-violence	X
		A.1.2.6.	Appuyer la réinsertion sociale des ex-détenus en collaboration avec leur milieu familial et la communauté dont ils sont issus	X
R2	P.2.1.	A.2.1.1.	Appuyer la structuration en réseau associatif des jeunes par commune	X
		A.2.1.2.	Appuyer la définition et la mise en œuvre de projets structurants par pôle d'intervention (réhabilitation d'infrastructures d'accueil dédiées aux jeunes, dotation en équipements...).	X
		A.2.1.3.	Appuyer les réseaux de jeunes à mettre en place un mécanisme de gestion des projets structurants	X
		A.2.1.4.	Etablir un plan d'action intégré en faveur de la paix et du civisme par pôle d'intervention	X
	P.2.2.	A.2.2.1.	Sensibiliser et former les jeunes membres des réseaux en citoyenneté, non-violence, Droits de l'Homme, violences basées sur le genre et consolidation de la paix	X

		A.2.2.2.	Organiser des événements artistiques pour promouvoir les rencontres/réflexions/expressions des jeunes autour de ces thématiques	X
R3	P.3.1.	A.3.1.1.	Appuyer l'implication des jeunes dans les mécanismes endogènes de concertation et de règlement de conflit au niveau communautaire	X
		A.3.1.2.	Accompagner les jeunes à intégrer les Structures Locales de Concertation au niveau des communes.	X
		A.3.1.3.	Créer un espace de dialogue, de débat, de plaidoyer entre les jeunes et la communauté des adultes/notables/élus	X
		A.3.1.4.	Appuyer la définition et la mise en œuvre de plans locaux de paix intégrant les préoccupations des jeunes.	X
	P.3.2.	A.3.2.1.	Appuyer la mise en œuvre des activités conjointes de sensibilisation des jeunes sur des thèmes liés à la justice et la sécurité	X
		A.3.2.2.	Soutenir la mise en œuvre d'actions pour renforcer la confiance des jeunes envers la justice et les forces de défense et de sécurité	X

5.3.2. Le spectaculaire nombre de jeunes enregistrés dans les associations communales

L'analyse statistique des adhérents à l'association de jeunes des communes a permis quelques observations intéressantes. Tout d'abord, entre septembre et décembre 2020, on a observé une progression spectaculaire de près de 300% du nombre de jeunes qui se sont inscrits dans les associations avec près de 1.000% à Isoanala et Beraketa (voir tableau 6).

Tableau 6 : Progression trimestrielle du nombre d'adhérents durant T4-2020			
BETROKA	50	239	378%
KELIVAO	51	55	8%
AMBALASOA	50	215	330%
BEKOROBO	47	250	432%
ISOANALA	50	523	946%
BERAKETA	50	488	876%
MAROTSIRAKA	90	177	97%
TSIVORY	70	87	24%
TOMBOARIVO	48	57	19%
BEGOGO	45	74	64%
TOTAL	551	2165	293%

Parmi les incitations à participer aux activités de l'association, il faut souligner l'argument que les jeunes ayant commis des délits ne seraient pas inquiétés s'il était démontré qu'ils avaient participé au dialogue communautaire ou aux activités du projet¹⁸.

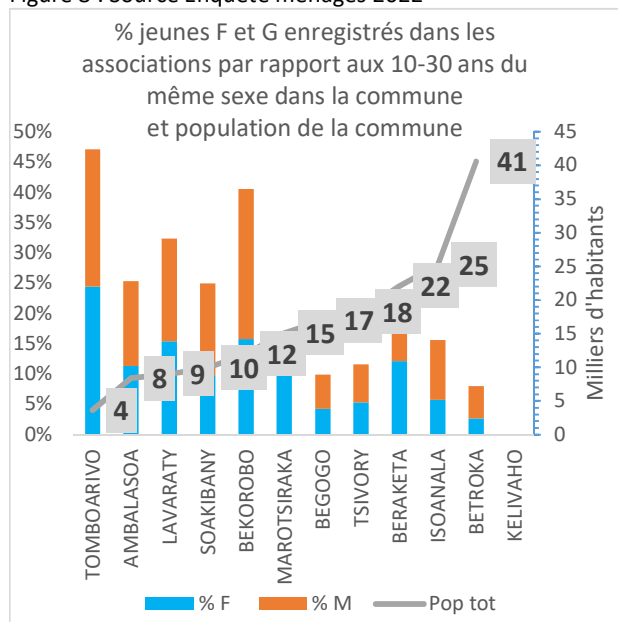
S'il n'est pas possible de déterminer dans quelle mesure cette disposition a influencé le taux d'enregistrement, on peut supposer que cet espoir a permis d'attirer les jeunes ex-malaso qui espéraient plus de clémence de la part des autorités en adhérant à une association.

Le taux moyen d'enregistrement final par rapport aux segments respectifs de 10-30 ans, est de 8,4% pour les filles et de 10,3% pour les garçons (figure 8). A Madagascar, au niveau national, la catégorie de 10-30 ans comprend 40% de la population¹⁹, cela pour les deux sexes.

¹⁸ Diagnostic conjoint

¹⁹ Données 2020, World Bank Data

Figure 8 : Source Enquête ménages 2022



Ces chiffres peuvent varier au niveau local, notamment dans les zones où les hommes sont plus mobiles. Un examen plus minutieux de la base de données montre qu'il y a beaucoup de jeunes venus de FKT ou communes hors-Projet pour s'inscrire dans les associations confirmant la forte attractivité de ces associations. Dans les communes du Projet, le niveau d'enregistrement des jeunes à l'association de la commune est inversement et significativement corrélé avec la taille de la population de la commune²⁰.

Lorsque la population de la commune est inférieure à 10.000, le taux moyen de jeunes enregistrés est

approximativement doublé. Cela tant pour les filles que pour les garçons (voir figure 8). Les 6.750 jeunes enregistrés dans les associations des 12 communes représentent 18,7%, soit près d'un cinquième des 10-30 ans dans les communes, ce qui est tout à fait significatif. A posteriori, on doit admettre que la cible initiale du Projet de 2.000 jeunes, soit 2,8% des 10-30 ans était peut-être trop modeste.

Tableau 7 : Spécialités artistiques et sportives choisies par les filles et les garçons

	Fille	Garçon
Chant	622	935
Chant traditionnel	258	123
Danse	1629	1636
Danse traditionnelle	172	149
Football	36	165
Poésie	8	25
Théâtre	12	25
Instruments divers	50	392
Autres	240	273

La forte hétérogénéité des populations communales (un facteur 10 entre Tomboarivo et Betroka) a eu pour conséquence une répartition inéquitable de certaines ressources comme la taille des locaux, les équipements musicaux, sportifs, etc., le plus souvent livrés sous forme de kits ou paquets standardisés, quelle que soit la taille de la commune.

Le tableau 7 montre les spécialités artistiques et sportives choisies par les filles et les garçons dans les 12 communes. Les chants et les danses modernes sont largement majoritaires. Le football est peu demandé.

²⁰ Pearson's : $r=0,73$; $p<0,02$ pour les filles et $r=0,65$; $p<0,05$ pour les garçons

5.3.3. Les activités réalisées et les difficultés rencontrées

Tableau 8 : REALISATIONS ARTISTIQUES, SPORTIVES ET ASSOCIATIVES DU PROJET ARTPOP	
ACTIVITES ARTISTIQUES	
Nombre de FKT dans lesquels le Projet est intervenu	159
Nombre de locaux d'associations de jeunes fonctionnels	12
Nombre de groupes d'artistes formés	150
Nombre de groupe d'artistes ayant fait des enregistrements audio	60
Nombre d'œuvres musicales enregistrées dans les communes	100
Nombre d'œuvres musicales traditionnelles audio enregistrées	84
Nombre d'œuvres musicales traditionnelles audiovisuelles	1
Nombre de spectacles ou évènements publics	10
Nombre de concours de chants	10
Nombre de concours de danse	2
EVENEMENTS SPORTIFS	
Nombre des évènements sportifs organisés	18
Nombre d'équipes de Football (masculine et féminine)	24
Nombre d'équipes de basketball	8
ACTIVITES ASSOCIATIVES	
Nombre d'associations de jeunes créées avec statut juridique Loi 1960	12
Nombre de jeunes enregistrés dans une association de jeunes	6750
Effectifs des membres adhérents dans une associations de jeunes (1995 H et 1709 F)	3704
Pourcentage de jeunes filles dans les associations	45%

Le nombre élevé d'activités organisées par l'ACDEM à savoir (voir aussi tableau 8) :

- La mise en place de groupements structurés formels de jeunes : l'association au niveau communal et le réseau au niveau des pôles ; imposant le respect de règles de fonctionnement ;
- La construction d'un local pour abriter l'association de jeunes dans les communes et pour le réseau de jeunes dans les pôles ;
- L'enregistrement de 6750 jeunes désireux de participer aux évènements culturels
- L'adhésion formelle de 3704 jeunes à l'association de la commune ;
- La participation des jeunes à des évènements artistiques et à des joutes sportives à l'intérieur et en dehors de leur commune, au cours desquels ils ont échangé avec d'autres jeunes filles et garçons de leur âge ;
 - Les jeunes artistes les plus talentueux ont pu enregistrer leurs productions musicales dans un studio d'enregistrement de niveau professionnel ;
 - Les plus sportifs ont pu se mesurer à d'autres aussi forts qu'eux en utilisant des équipements de qualité ;
- Les activités artistiques choisies sont essentiellement la danse (48%), le chant (23%), la pratique d'un instrument, le théâtre, la poésie, le Kabary ;
- L'offre en matière de sport privilégie le football ;
- La formation des jeunes sur des sujets ayant trait à la consolidation de la paix, les VBG, le civisme, la citoyenneté, les droits humains, la non-violence et la cohésion sociale afin de disséminer la bonne parole auprès des autres jeunes dans les FKT ;
- La participation de certains jeunes à des évènements visant à les familiariser avec les forces de sécurité et la justice avec l'aide de l'association VASIA qui collabore avec l'ACDEM pour cet aspect sur la part du financement PNUD ;

- La collaboration des jeunes avec les gendarmes pour effectuer les rondes (Jado) dans les communes ;
- La participation active de représentants des jeunes dans les structures de concertation locales (SLC), aboutissant à leur implication dans des prises de décisions concrètes ;
- L'implication de certains jeunes, les plus motivés, dans des ateliers d'élaboration :
 - des plans d'action artistique
 - d'un plan de paix (TKI/VASIA dans volet PNUD)
 - de projets structurants

Cette liste de réalisations suscite quelques réserves :

- Le bon fonctionnement futur des associations restera vulnérable aux profiteurs et aux escrocs et l'accompagnement vigilant promis par l'ACDEM pendant l'année en cours sera nécessaire. La plupart des locaux d'associations n'ont été réceptionnés qu'à la fin du projet. Malgré les précautions juridiques, certains terrains offerts pour le local des jeunes, sont convoités par l'un ou l'autre politicien indélicat. Les jeunes du village ont dû sécuriser leur local contre les voleurs avant de pouvoir l'utiliser, ce qui a pris du temps ;
- Les instruments de musique et d'autres équipements ont été réceptionnés in extremis. Le recours à un groupe électrogène pour les instruments modernes n'est pas idéal en termes de bruits et il faudra en outre assurer sa gestion rigoureuse pour le faire durer. Idem pour les équipements sportifs qu'il faudra régulièrement renouveler ;
- Les jeunes ont du mal à diffuser leurs œuvres musicales sur les radios locales en raison :
 - De la faible couverture de la radio nationale dont le pylône émetteur devrait être plus puissant et surélevé afin de diffuser sur une plus grande étendue ;
 - Des droits élevés qu'ils doivent payer à cause du label UNFPA qu'il leur est imposé.
- Concernant les chansons, certains déploraient des paroles trop courtes et répétitives, probablement chez ceux en manque d'inspiration pour satisfaire les sujets imposés sur la paix et le civisme ;
- Les jeunes pratiquant un art ou un sport non disponible dans l'offre de l'association risquent de se sentir exclus et de quitter l'association ;
- Il conviendra d'encadrer les jeunes à haut potentiel artistique pour qu'ils utilisent l'Office Malagasy du Droit d'Auteur (ODDAM) afin de protéger leurs œuvres ;
- Les sportifs réclament d'autre appuis de la part du MJS, pour créer un club, l'organisation de tournois et le recrutement d'un coach pour le football ;
- La rétention des thèmes par les jeunes devra être suivie en vue de recyclages périodiques ;
- Les relations entre les jeunes et les forces de sécurité, potentiellement vulnérables à des incidents ou des malentendus, devront être préservées et améliorées.

Malgré ces réserves, il reste que toutes ces activités, exécutées à 100%, ont permis à des milliers de jeunes des 12 communes de communiquer avec leurs pairs, en dehors de leur ghetto villageois où ils avaient été confinés pendant toutes ces années d'insécurité. Pour certains, c'était probablement la première fois. Ils ont acquis de nouveaux savoirs et

compétences. Ils ont également appris à mieux s'exprimer et à communiquer entre eux, à égalité entre les sexes, leur conférant plus d'assurance et de crédibilité dans leurs interactions avec leurs aînés.

On s'attendrait logiquement à ce que ces réalisations, en appoint des interventions PBF précédentes et en cours comme PROSUD, aient forcément des impacts positifs immédiats et à plus long terme sur la sécurité générale et le nombre de délits. L'analyse des données dans la section sur l'Impact permettra de le démontrer ou de l'infirmier.

5.3.4. L'approche sensible au conflit et « do no harm »

Le Projet n'a pas pris de mesures explicites afin de prévenir des dérives pouvant exacerber les conflits. Dans quelques rares communes, l'ACDEM a gardé une attitude neutre devant les menaces proférées par l'un ou l'autre fonctionnaires et/ou politiciens frustrés grâce notamment au support indéfectible de la population.

Certains interlocuteurs sur le terrain ont déploré un effet imprévu dans la mesure où, aux danses, chants et instruments traditionnels régionaux promus par le Projet ARTPOP, des danses, musiques et instruments non prévus ou venus d'autres régions²¹ se sont invités, de même que la musique rap.

²¹ Danse et musique Kilalaka viennent plutôt de la Région Menabe

V.4. Efficience

Cette section montre dans quelle mesure le projet a été mis en œuvre de façon efficiente et dans quelle mesure les ressources humaines financières et administratives allouées au projet ont favorisé ou au contraire entravé la production des résultats.

5.4.1. Mise en place du Projet

L'ABRA, une ONG locale de Betroka, qui avait adopté une approche anthropologique ciblant spécifiquement les jeunes à travers les arts traditionnels régionaux, avait été associée à l'équipe de l'UNFPA dans la conception du projet ARTPOP. L'équipe UNFPA était alors assistée d'une Volontaire des Nations Unies (VNU) anthropologue. L'évaluation de la capacité technique et financière de l'ABRA par un bureau d'étude selon les critères d'attribution des NU n'a pas permis de retenir cette ONG pour l'exécution du Projet ARTPOP. L'UNFPA a alors lancé un nouvel appel d'offres. En raison de la paralysie générale du pays à la suite de la pandémie Covid-19, l'évaluation de l'éligibilité d'ACDEM par un bureau d'étude de la capitale a dû être transférée à un bureau d'étude de Fianarantsoa. L'UNFPA a ensuite contracté l'ACDEM. ABRA a décliné une offre de sous-traitance partielle par l'ACDEM. À la suite de ces différentes difficultés le projet ARTPOP, censé commencer le 2 décembre 2019, a démarré effectivement avec 7 mois de retard, en juillet 2020.

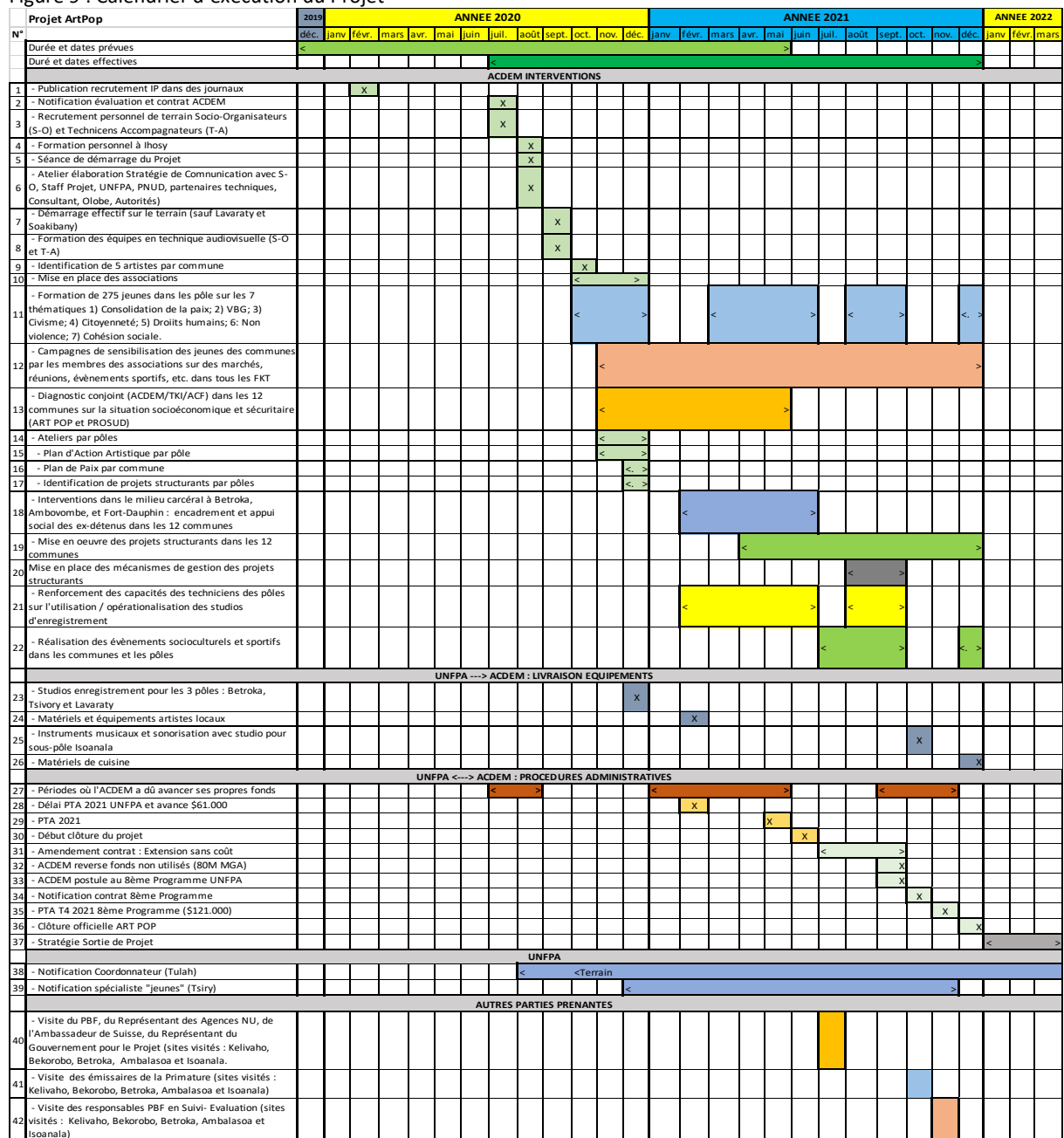
5.4.2. L'exécution du projet

Le déroulement du calendrier ARTPOP (voir calendrier d'exécution ci-dessous) montre que, dès la signature du contrat, les interventions ARTPOP se sont succédées à un rythme soutenu. Des suspensions ont cependant émaillé le déroulement du Projet. Une extension sans coût programmatique de 6 mois a été planifiée par l'UNFPA. L'extension a permis de rattraper une partie des activités qui n'avaient pas pu être réalisées selon les prévisions. Enfin, en raison du passage du 7^{ème} au 8^{ème} programme de l'UNFPA, l'ACDEM a dû fonctionner 3 mois dans l'attente des fonds issus du 8^{ème} programme. Les retards de transferts de fonds vers l'ACDEM ont parfois été compensés temporairement sur les fonds propres de l'ACDEM qui a ainsi pu continuer à payer son personnel, parfois seulement les catégories de personnel essentielles à la continuité du projet.

Une des explications invoquées pour expliquer les retards de transferts de fonds était de se conformer à l'obligation d'avoir épuisé 75% du budget avant de pouvoir soumettre une nouvelle demande de fonds au PBF. La plupart des équipements musicaux et sportifs ont été achetés à travers l'UNFPA. Des retards importants ont été enregistrés en particulier dans les commandes et livraisons d'équipements de sports et les instruments de musique en raison de complications dans les passations de marchés.

A cause des délais dans la disponibilité des fonds, l'ACDEM a dû prioriser les interventions possibles avec ses propres disponibilités financières ou grâce aux dépannages financiers ponctuels par l'UNFPA. Le dévouement des Socio-organisateur et des animateurs acceptant d'être payés en retard, a permis d'assurer la continuité des activités. La composante dissémination des messages de paix et de civisme a heureusement pu être menée dès le début du projet et n'a connu que peu d'interruptions sérieuses (voir lignes 11 et 12 du calendrier d'exécution dans la figure 9).

Figure 9 : Calendrier d'exécution du Projet



Source : élaboré à partir des informations fournies par l'ACDEM et l'UNFPA

5.4.3. Coordination entre les parties prenantes

Le projet a été mis en place sous la tutelle de la Primature, associée au ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), au ministère de la Culture et de la Communication (MCC) et au Commandement de la Gendarmerie Nationale. L'organisation du projet prévoyait une concertation continue entre le Secrétariat Technique du PBF (ST-PBF), l'UNFPA et le PNUD et les entités Gouvernementales concernées réunis au sein du Groupe de Référence. Le MJS et

Figure 10 : Diagramme montrant le fonctionnement du Projet ARTPOP

5.4.4. Ressources humaines du Projet ARTPOP

Au point de vue des Ressources Humaines, le projet a mobilisé 108 personnes réparties comme suit :

les aspects genre dans les recrutements liés au Projet sous 5.7.2. plus bas.

5.4.5. Les ressources financières du Projet (tableau 10)

Tableau 10 : Synthèse des réalisations financières du projet (USD)					
Agence	Dépenses effectives au 31/12/2021	Engagement	Total Dépenses effectives + Engagement	Montant du budget total validé	(Dépenses + Engagement) / budget approuvé (%)
UNFPA (Lead)	838,508.43	67,410.22	905,918.65	999,617.54	91%
PNUD	277,341.00	42,596.00	319,937.00	500,382.29	64%
Coût Total	1,115,849.43	110,006.22	1,225,855.65	1,499,999.83	82%

Il convient de souligner qu'il y a eu un changement du montant relatif au Gender marker. Des réaménagements de budget par activités sont devenus nécessaires et ont entraîné une modification du total du budget alloué qui est de \$ 459 554 (31%) contre \$ 526 941 (35%) initialement.

5.4.6. Suivi-évaluation axé sur les résultats

Le suivi-évaluation du projet a été effectué comme suit :

- Chaque équipe communale (le socio-organisateur, le technicien accompagnateur et les 5 artistes locaux) remontait systématiquement les données des activités au bureau de l'ACDEM à Betroka à l'issue des sensibilisations, des formations et des événements musicaux dans les 159/160 FKT couverts ;
- Des réunions mensuelles de suivi entre l'UNFPA et l'ACDEM ;
- Des réunions mensuelles de suivi sur le terrain entre le PBF, le PNUD et l'UNFPA près le départ du coordonnateur PBF à Betroka, les réunions PNUD – UNFPA ont continué sans le PBF avec la même efficacité) afin de discuter le mapping des interventions (voir annexe 14) ;
- L'équipe UNFPA sur le terrain effectuait des supervisions ponctuelles des activités dans les communes ;
- Toutes les données d'activités étaient remontées au siège de l'ACDEM de Fianarantsoa.
- Chaque mois, le siège de l'ACDEM envoie un rapport d'activités à l'UNFPA discuté lors des réunions mensuelles ;
- Un rapport trimestriel de suivi du plan de travail (WPR) répertoriant 4 indicateurs clés et les dépenses par catégorie budgétaire ;
- Chaque trimestre, les données étaient compilées et saisies par le siège de l'ACDEM dans le Workplan Progress Report sur le site UNFPA ;
- Un rapport semestriel sur le modèle PBF, accompagné du suivi des 24 indicateurs du projet²² (voir tableau 11 et Plan de Suivi-Évaluation de l'ACDEM annexe 13) ;
- Le PNUD assurait la supervision de TKI, VASIA et de l'ACDEM (pour le volet PNUD)

²² Selon le modèle du Plan de Suivi évaluation.

Tableau 11 : PLAN DE SUIVI-EVALUATION FINAL DE L'ACDEM

INDICATEUR	BASE LINE	CIBLE EN FIN DE PROJET	RESULTATS DANS LES COMMUNES ET PÔLES CIBLES
1.a. % groupes artistiques 10-30 ans véhiculant les messages de paix.	NA%	70%	72 /92 groupes ont fait des produits artistiques
1.b. Baisse du nombre des jeunes impliqué dans les activités criminelles.	NA%	20%	950 jeunes ont été incarcérés durant S1-2021. 306 étaient incarcérés durant T2-2021, donc 644 incarcérations durant T1. Soit une baisse de 52% des nouvelles incarcérations entre T1 et T2 en 2021.
1.1.1. % membres OSC partenaire améliorant de 50% leurs connaissances paix, le leadership, l'animation et la mobilisation des jeunes, y compris en milieu carcéral	0%%	100%	Augmentation de 90% du post-test par rapport au prétest.
1.1.2. Existence stratégie de communication ciblant les jeunes à risque dans les 4 pôles	NON	OUI	Stratégie de communication validée ds les 4 pôles
1.1.3. % techniciens de l'OSC partenaire améliorant de 50% leurs connaissances en techniques audio-visuelles	0%	100%	Augmentation de 51% du post-test par rapport au prétest.
1.2.1. Nombre de 10 à 30 ans participant aux rencontres et dialogues en faveur de la paix.	0	2000 dont 30% de sexe féminin	6750 dont 45% de sexe féminin
1.2.2a. Nbre de plans d'action artistique du collectif mixte pour la consolidation de la paix validés et réalisés.		4 (01 par pôle)	12 plans d'actions artistique élaborés et validés
1.2.2b. Nombre adhérent au collectif mixte pour la consolidation de la paix lors de chaque plan d'action artistique	0	10 (Par commune)	6750 dont 45% de sexe féminin
1.2.3. % des jeunes incarcérés capables de citer les messages de paix créés par les jeunes artistes.	0%%	60%	779/829 jeunes, soit 94%, dans 3 prisons (Ambovombe, Betroka et Fort Dauphin)
2a. Nbre de jeunes participant aux dialogues en faveur de la paix	0	170 (Par commune)	2326 jeunes (soit une moyenne de 193/commune)
2b. Nombre d'associations de jeunes formelles et actives émergentes et portant les messages pour la consolidation de la paix	0	12	12
2.1.1. Nombre de réseaux associatifs opérationnels.	0	4 (01 par pôle)	4
2.1.2. Nombre de projets structurant par pôle réalisés.	0	8 (02 par pôle)	12
2.1.3. Existence d'un mécanisme-de gestion des projets structurants	NON	OUI	OUI dans 3 ateliers
2.2.1. % de jeunes membres des réseaux faisant preuve de capacité renforcée de 50% en matière de paix, citoyenneté et non-violence, VBG, droits humains et cohésion sociale.	NA	80%	275 10-30 (88 JF et 187 JH) formés et renforcés soit 100%.
2.2.2. Nombre d'évènements /rencontres thématiques réalisés	0	8 / (2 au niveau de chaque pôle) zone)	6 évènements publics dans 6 communes et 4 grands évènements dans les 4 pôles
2.2.3. Nbre de jeunes ayant participé aux rencontres/réflexions autour des thématiques	0	170 par commune (dont 30% de sexe féminin)	2326 10-30 ans, soit 193 par commune

INDICATEUR	BAS ELI NE	CIBLE EN FIN DE PROJET	RESULTATS DANS LES COMMUNES ET PÔLES CIBLES
3.a. Nombre des arrêtés pris au niveau des communes ayant intégré l'avis des jeunes	0	24 (02 par commune)	24
3.b. : Pourcentage de conflit résolu avec la participation des représentants des réseaux de jeunes	0	60%	60%
3.1.1. Nombre de réunions/mécanismes de concertation et de règlement de conflits auxquels participent les représentants de jeunes.	0	60	60
3.1.2. Nombre des communes avec une Structure Locale de Concertation (SLC) opérationnelle intégrant les représentants des réseaux de jeunes	0	12	12
3.1.3. Nombre de débats thématiques intergénérationnels organisés et documentés	0	3	3
3.1.4. Nombre de plans locaux de paix intégrant les préoccupations des jeunes mises en œuvre	0	12	12
3.2.1. Nombre d'évènement de sensibilisation et de renforcement de la confiance des jeunes envers la justice et les forces de défense et de sécurité	0	12	12
3.2.2. Nombre de jeunes sensibilisés sur les thèmes liés à la justice et à la sécurité	0	2000	2000

L'énumération des constats ci-dessus permet de conclure que le système de suivi-évaluation mis en place était opérationnel et a permis de suivre fidèlement le déroulement du projet ARTPOP. Par ailleurs, la présence des équipes UNFPA et PNUD sur le terrain a renforcé le suivi rapproché des activités et le partage permanent des informations avec l'équipe centrale.

Les moyens déployés (Humains, Financiers et Matériels) par l'ACDEM ainsi que la flexibilité de son personnel ont concouru à l'atteinte des résultats escomptés mentionnés plus haut. Cela malgré les procédures complexes de recrutement des partenaires de mise en œuvre et d'achat des matériels et équipements, la durée d'exécution perturbée par la pandémie Covid et les difficultés de travailler sur un large terrain d'intervention dans des FKT parfois très enclavés.

V.5. Impact

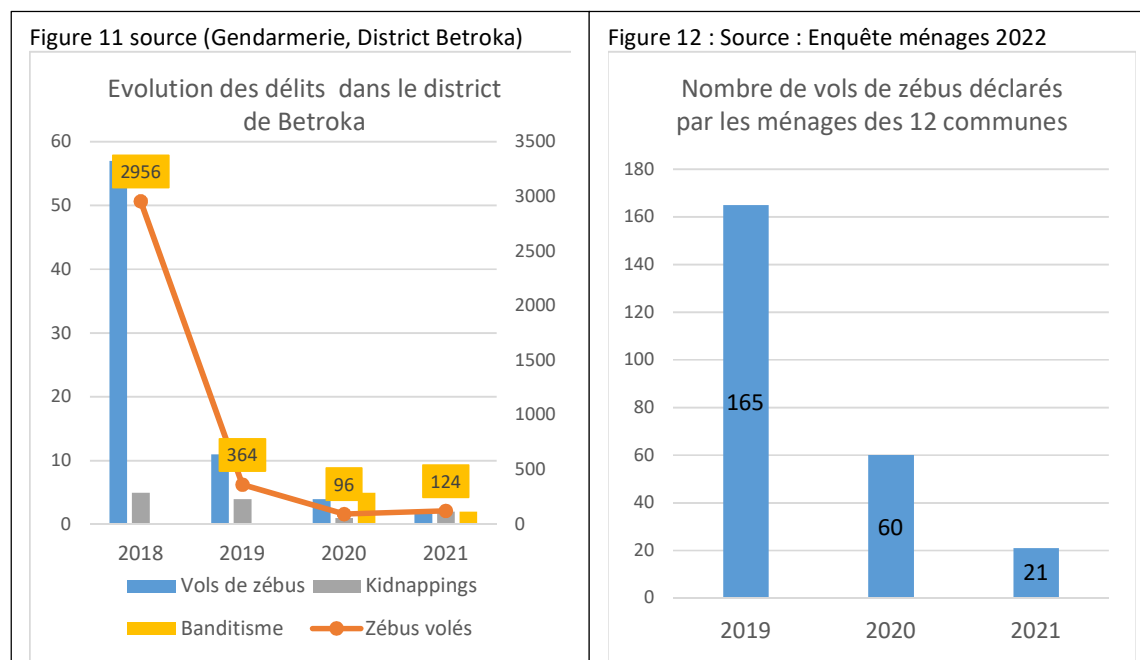
Cette section montre dans quelle mesure l'intervention a produit, ou devrait produire, des effets importants et de vaste portée, positifs ou négatifs, intentionnels ou non.

5.5.1. Évolution de la situation sécuritaire

Les projets PBF précédents, le Projet PROSUD et l'intervention du Projet ARTPOP qui a touché plus de trois fois plus de jeunes que la cible initiale, concouraient tous à la pacification de la région.

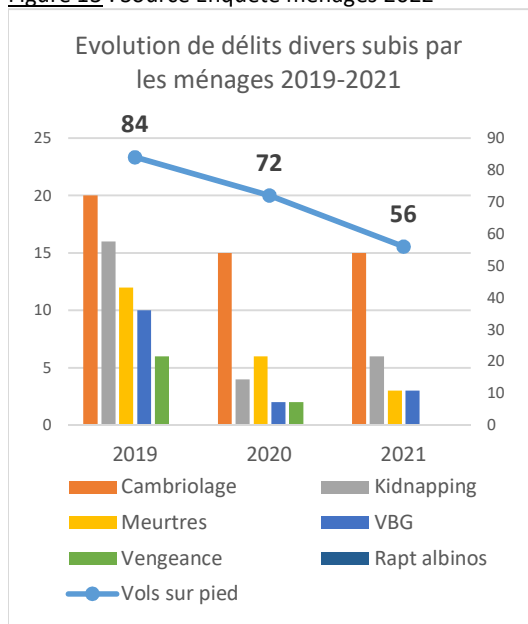
Durant les trois focus groupes par commune avec respectivement les jeunes garçons, les jeunes filles et les notables dans les 7 communes visitées, les informations recueillies étaient identiques : (i) le Projet ARTPOP correspond au besoin local ; (ii) les jeunes sont impliqués dans le projet ; (iii) on ressent déjà les changements en matière de sécurité et le nombre des délits a diminué ; et (iv) néanmoins il conviendra de pérenniser tous ces efforts à travers d'autres initiatives. Les informations récoltées montraient qu'avant 2019 à Betroka on entendait des coups des feux tous les jours. Aujourd'hui, la Paix règne enfin. « Même une fille peut chercher de l'eau à 8 H du soir sans aucune crainte d'être attaquée », « Maintenant, tout le monde peut dormir tranquille ».

Les délits enregistrés par la Gendarmerie du District de Betroka commencent en 2018 avec près de 3 000 zébus volés en 57 vols (figure 11). En 2019, alors que le District de Betroka déclare 11 vols de zébus, les ménages des communes²³ du même district en déclarent 24 en 2019, 10 en 2020 et 11 en 2021. Soit systématiquement plus du double que le district.



²³ Betroka, Ambalaso, Kelivaho, Isoanala et Bekorobo

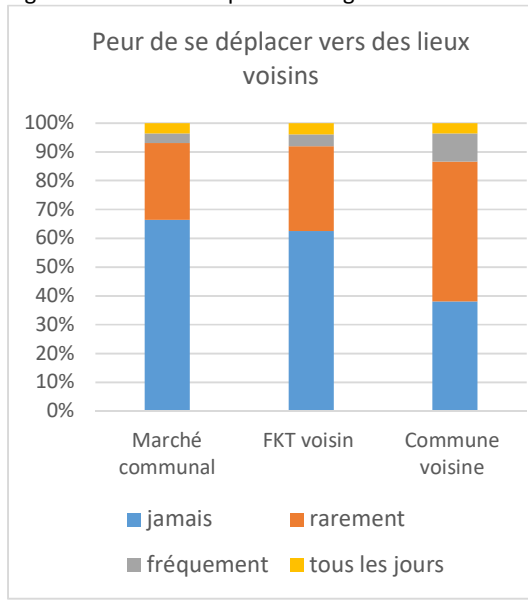
Figure 13 : Source Enquête ménages 2022



le graphique des gendarmes, à savoir kidnapping et banditisme, diminuent aussi mais moins spectaculairement que les vols de zébus.

Le rapportage des délits par les ménages (figure 13) montre que si les délits graves (vol de zébus, meurtre et vengeance) ont fortement baissé, les vols liés à la pauvreté

Figure 14 : Source Enquête ménages 2022



La même tendance à la baisse des vols zébus est retrouvée dans l'ensemble des 12 communes (figure 12).

Ces écarts s'expliquent par un défaut de rapportage notamment la réticence des victimes de vols à porter plainte à la gendarmerie. Cela parce que ça leur coûte cher et ils préfèrent poursuivre eux-mêmes les voleurs. Les deux autres délits montrés par

Box 2 : Un scénario d'horreur à Kelivaho

L'ancien Maire de Kelivaho avait hébergé un jeune dahalo qu'il avait tenté de convertir à une vie normale. Au début, le jeune homme semblait s'intégrer. Cependant, les villageois ont soupçonné que c'était ce garçon qui volait leurs zébus. Il apparut que le garçon, avec la complicité d'éléments extérieurs, était l'auteur des vols. La population a alors déposé plainte à la gendarmerie. Le garçon a tenté de corrompre les gendarmes en demandant au maire de lui apporter une somme d'argent à la gendarmerie. Après que les gendarmes aient refusé, le dahalo a accusé le maire de n'avoir pas voulu l'aider. Furieux, il s'est sauvé à Andiriry en menaçant le maire qu'il reviendrait le tuer. Une nuit, le jeune a forcé la porte du maire. La femme du maire a poussé son mari à fuir par une fenêtre de derrière et a attendu les malfaiteurs à l'étage, armée de deux sagaies. Elle a pu en tuer deux avant d'être attrapée par le jeune dahalo. Celui-ci l'a forcée à le regarder dans les yeux pendant qu'il lui tirait une balle en plein cœur. Ensuite, il a tué le petit fils du maire et a asséné un coup de hache sur la tête de la mère du petit garçon. Cette dernière a survécu mais restera infirme dans une chaise roulante jusqu'à la fin de ses jours.

(vols sur pied, cambriolages, kidnappings) baissent moins vite. Il faut noter que les ménages n'ont pas rapporté un seul rapt d'albinos alors que l'équipe d'évaluation a vu plusieurs familles abritant leur enfant albinos à la gendarmerie dans plusieurs localités.

Comme indiqué dans la figure 14, la perception de la population confirme la réduction globale de la criminalité. Plus de 90% des chefs de ménage interrogés déclaraient n'avoir jamais ou rarement peur d'aller au marché ou dans le FKT voisin. En

revanche, on note qu'ils sont un peu moins rassurés lorsqu'il s'agit d'aller dans une commune voisine.

La figure 15 montre que dans 7 communes sur 12, la majorité des ménages pense que la paix règne ou que la sécurité s'est améliorée. Les ménages des 5 autres communes dont Betroka semblent plus réservés. A Kelivaho, personne n'est d'avis que la paix règne car les gens ont encore en mémoire des événements terribles récents (voir box 2).

Les chefs de ménage pensent en majorité que les jeunes qui participent au Projet ont un meilleur comportement ou pratiquent ou respectent le Fihavanana, le code de bonne conduite partagé par la plupart des Malgaches (figure 16).

5.5.2. Impact socioculturel

Le projet « Art Populaire » a provoqué un changement de paradigme aussi bien concernant l'art traditionnel que les traditions et coutumes des habitants. Avant le projet ARTPOP, aucun habitant de la Région d'Andriry n'aurait pensé qu'un jour leur musique, leurs danses et leurs cérémonies pourraient intéresser des anthropologues qui les utiliseraient comme élément principal d'un Projet de Consolidation de la Paix. La majorité des jeunes enregistrés dans les associations jeunes ont saisi l'opportunité offerte par ce projet. Beaucoup de jeunes des FKT voisins des communes d'intervention ont également rejoint leurs amis ou anciens ennemis pour participer à un projet prônant le retour à la paix et à une vie citoyenne. A peine lettrés, ces jeunes ont des notions confuses de la citoyenneté, la non-violence ou des droits de l'Homme. Ils participent aux matchs de football ou à des événements artistiques. Le changement de comportement et l'attitude de ces jeunes ex-Malaso a surpris leurs proches et leur communauté. Ces jeunes ex-délinquants se sont également laissé approcher par les forces de sécurité et la justice, leurs ennemis d'hier. Désormais, ils peuvent faire entendre leur voix et participent activement à la vie communautaire. Certains d'entre eux, trop heureux de bénéficier du pardon de leur communauté, se consacrent à des travaux d'intérêt général en effectuant des travaux d'hygiène et d'assainissement sur base de volontariat (comme à Lavaraty). Dans certaines communes, les villageois ont même jugé inutile de continuer les rondes de nuit (Jado).

Leurs parents, souvent des anciens Malaso, sont heureux de voir leurs enfants attirés par des activités sociales ou culturelles au lieu de fuir dans la forêt pour échapper aux gendarmes. Certains de ces jeunes sont des artistes talentueux qui découvrent le bonheur de voir leurs chansons enregistrées dans un studio moderne et peuvent rêver de devenir un

Figure 15 : Source Enquête ménages 2022

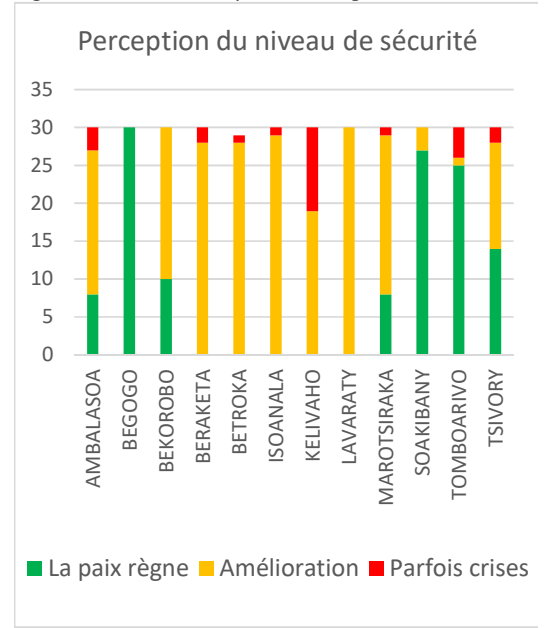
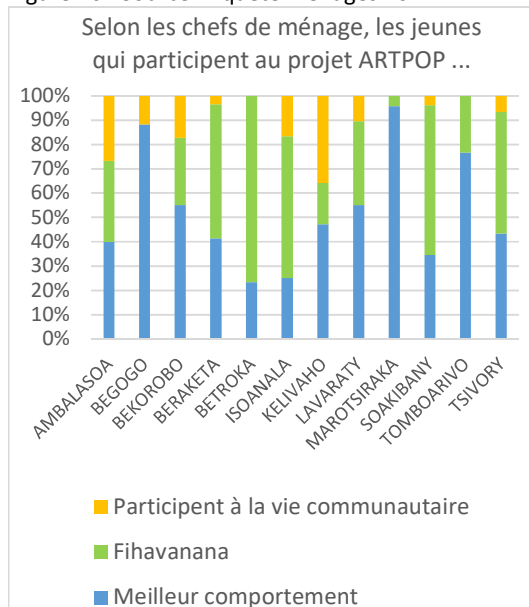


Figure 16 : Source Enquête ménages 2022



artiste célèbre comme Théo Rakotovao, Barinjaka, etc. Une dizaine de titres musicaux issus du Projet ARTPOP ont dépassé la notoriété locale et circulent sur les radios locales.

Les jeunes artistes ont pu exercer leur talent dans des conditions techniques de qualité devant un public large et réceptif. Lors des compétitions sportives, les jeunes ont pu se confronter pacifiquement et échanger avec d'autres jeunes d'horizons différents.

Dans les discussions de groupes les évaluateurs ont noté des prises de positions unanimes et tranchées en faveur du Projet ARTPOP, notamment concernant ses effets bénéfiques sur la sécurité en général et sur le comportement des jeunes.

5.5.3. Impact économique

Dans le Sud, il n'y a pas de cérémonies funéraire, familiale ou rituelle sans sacrifice de zébus. Les zébus ont un statut de divinité, après Zanahary (Dieu) et les Ancêtres. Le zébu est aussi un moyen de production pour les travaux des champs et des rizières. Le zébu est également très demandé pour sa viande, tant dans le pays qu'à l'extérieur. Les vols de zébus ont accéléré l'appauvrissement des paysans du Sud. Un éleveur, grand propriétaire de milliers de têtes, peut devenir un mendiant après avoir été victime de quelques attaques des Malaso.

Depuis, l'aggravation de la sécheresse, beaucoup de ménages propriétaires de zébus ont été contraint de vendre leurs bêtes avant qu'elles ne meurent afin d'assurer leur survie (figure 18). Un jeune zébu de quelques mois peut s'acheter seulement à 50 000 Ar à Beraketa Sud.

Figure 17 : Source Enquête ménages 2022

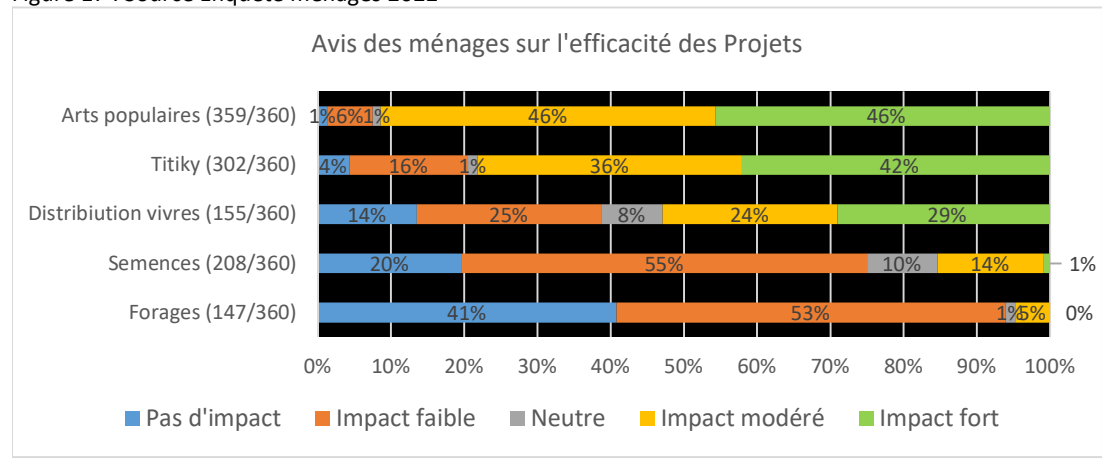
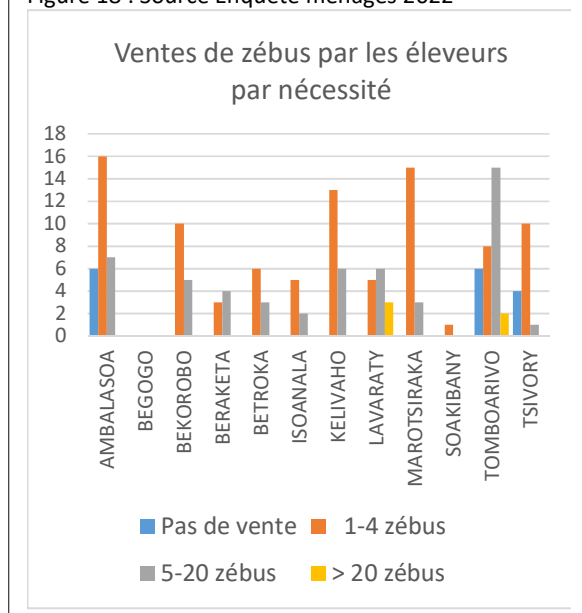


Figure 18 : Source Enquête ménages 2022



La pacification récente, grâce au retour des forces de l'ordre et de la justice et grâce aux différents projets PBF dont ARTPOP et PROSUD, devrait permettre la reconstitution progressive des troupeaux de zébus et normaliser le développement du monde rural à condition de trouver une solution durable pour l'approvisionnement en eau. A cet égard, il faut déplorer l'absence de projets de barrage hydraulique dans le Sud.

Lorsqu'on demande aux chefs de ménage quels projets ils trouvent le plus efficace, une grosse majorité, avec un taux de réponses élevé, est très en faveur d'ARTPOP, suivi de PROSUD (figure 17). Le taux de réponse (entre parenthèses dans la figure) reflète leur connaissance du Projet

mentionné. Certains projets sont peu connus des ménages étant donné l'absence de ces projets dans les zones couvertes par ARTPOP et PROSUD. Même si la distribution de vivres du PAM est quasi absente dans la zone du Projet, cette intervention est largement connue et très appréciée.

5.5.4. Rapprochement des jeunes avec les forces de sécurité et la justice

L'implantation et le renforcement des forces de sécurité un peu partout dans la zone couverte par le Projet ont amélioré la sécurité générale. Cela, même si certains déplorent l'inaction des FDS lors de certaines situations et parfois même leur parti-pris ou leur corruption. Comme relaté par la plupart des focus groupes, l'implication des FDS à travers le projet ARTPOP et plus formellement à travers le Projet PROSUD, les ont rapprochés de la population.

L'association VASIA, partenaire de mise en œuvre du PNUD avec ACDEM, ont facilité la gestion de certains conflits en encourageant la collaboration des gens dans l'identification de l'acteur d'un kidnapping ou encore dans la gestion de problèmes fonciers. Les audiences foraines par le Tribunal de Betroka ont contribué au rapprochement des jeunes avec la Justice et les forces de l'ordre et le dialogue est désormais ouvert entre les deux parties. Par ailleurs la clinique juridique de Betroka sera bientôt relayée par la création de Clubs de Droit dans les FKT.

V.6. Viabilité /Durabilité

Cette section examine quelle est la probabilité que les avantages du projet soient maintenus sur le long terme après que le projet est terminé et dans quelle mesure il serait possible de procéder à un passage à l'échelle des stratégies et résultats du projet.

5.6.1. Appropriation des acquis du projet par les jeunes²⁴

Les associations bénéficient d'un local où les équipements (musicaux, sonorisation, groupe électrogène, matériels de cuisine et même charrue) sont entreposés²⁵. L'engagement de l'ACDEM à accompagner les associations durant la première année post-projet devrait garantir le bon fonctionnement des associations et la préservation des équipements. (i) Le statut légal des associations ; (ii) les formations sur les modalités de gestion ; (iii) le soutien du délégué de la jeunesse du MJS ; et (iv) une guidance appropriée par l'ACDEM, du moins durant la première année, devraient permettre aux associations de jeunes de régler les conflits, dérives ou malentendus éventuels qui pourraient survenir au début.

5.6.2. Effet catalytique

Une proportion importante des jeunes des associations s'est approprié les composantes artistiques et sportives du projet ARTPOP. Vu les retombées bénéfiques directe pour la jeunesse, observées dans le cadre de ce projet :

- Les associations les plus dynamiques pourront tenter de mobiliser des fonds auprès de projets existants par d'autres Partenaires Techniques et Financiers ;
- Le MJS pourrait s'inspirer de cette approche – mixant la pratique artistique et sportive et la sensibilisation sur des notions de civisme, de citoyenneté et de paix – pour l'étendre dans d'autres régions, à travers les maisons et les espaces jeunes ;
- Les agences des NU concernée pourraient promouvoir l'approche auprès d'autres bailleurs qui souhaiteraient impliquer d'avantage les jeunes dans leurs projets ;

ce qui démontrerait le potentiel catalytique du projet ARTPOP.

²⁴ Document de stratégie de sortie du projet « L'ART POPULAIRE AU SERVICE DES JEUNES ENGAGES POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX DANS LE SUD DE MADAGASCAR » ; Octobre 2021.

²⁵ La plupart des locaux venaient d'être construits et étaient encore en voie de sécurisation (contribution des jeunes) et pas encore fonctionnels.

V.7. Genre

Cette section montre dans quelle mesure le projet a intégré une dimension genre et soutenu la consolidation de la paix sensible au genre. Quels ont été les principaux progrès résultant d'une plus grande participation des femmes dans les activités du Projet.

5.7.1. Niveau de priorité du Genre dans le projet ARTPOP.

Le Projet devait respecter les priorités nationales en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes selon un « Gender Marker Score » = 2, soit le score d'un Projet dont l'objectif d'égalité des sexes est significatif. Outre l'allocation budgétaire devant se situer entre 30% et 79%, la prise en compte du Genre doit également être évaluée dans : (i) l'analyse du conflit ; (ii) la mise en œuvre et les activités ; (iii) le cadre des résultats ; et (iv) le budget. Une modification budgétaire en cours de projet a fait passer l'allocation Genre de 35% à 31%, donc toujours dans la norme Gender marker score=2.

5.7.2. La représentativité des femmes dans les emplois et les associations

Les recrutements du personnel ACDEM montre que sur les 84 personnels engagés par l'ACDEM dans les communes, 38% étaient de sexe féminin, soit 43% pour les artistes locaux, 33% techniciennes accompagnatrices et 17% de socio-organisatrices. Les exigences en termes de diplômes, relativement élevées pour cette dernière catégorie, pourraient expliquer la faible représentativité des filles. S'agissant des associations de jeunes, 3 Présidents sur 12 étaient des jeunes filles et 1/11 était Vice-Présidente. Avant le démarrage du projet, le nombre minimum estimé de jeunes pouvant être atteint par le projet était estimé à 2 000 dont 30% de filles, soit au minimum 600 jeunes filles. Au terme du Projet, 6 750 jeunes dont 45% de sexe féminin, soit 3027 jeunes filles, s'étaient inscrits sur les listes des associations.

5.7.3. Les femmes du côté des victimes

La sécheresse prolongée a plongé la population des communes concernées dans une pauvreté grandissante. Les délits communs liés à la pauvreté comme les vols sur pied et les cambriolages ont persisté. Lorsque c'était possible comme à Kelivaho le long de la RN13, des femmes ont commencé à se prostituer. Le mariage arrangé observé dans certains milieux, expose plus particulièrement les femmes qui y sont contraintes aux VBG. Le mode de gestion des VBG diffère selon le milieu. Dans les communes rurales, les cas de VBG se règlent entre les familles ou devant le Lonaky ou le Mpisoro (autorités traditionnelles) du village. On ne porte presque jamais l'affaire devant la gendarmerie ou un tribunal. Selon les discussions de groupes, le mariage arrangé est stigmatisé sans plus. Néanmoins, depuis la création de la clinique juridique (CJ) à Betroka en 2018, les litiges liés aux VBG sont, soit réglés à l'amiable lors d'une réconciliation des parties, soit devant le tribunal où les cas sont en augmentation. La Clinique Juridique (CJ) œuvre aussi dans le domaine de la maltraitance des enfants par l'intermédiaire de la sensibilisation aux Droits des Enfants. En outre, la CJ collabore avec le tribunal lors des descentes sur le terrain pour des opérations de copies d'acte de naissance. En vue de sa fermeture prochaine, la CJ de Betroka a commencé à préparer sa succession par la mise en place de Clubs de Droits dans les FKT.

5.7.4. Les femmes du côté des malfaiteurs

Le cas n'est pas rare où les femmes participent aux attaques des Dahalo au même titre que les hommes. Une femme Dahalo s'est convertie à la couture grâce à un projet structurant.

5.7.5 La présence massive de jeunes filles dans les associations

Vu le contexte Genre qui prévaut dans le Sud, comme indiqué dans les paras précédents, la proportion élevée de jeunes filles observée dans les associations de jeunes, n'avait pas été anticipée à un tel niveau, de même que leur implication dans les arts et les sports. La quasi-parité des deux sexes au sein des associations, tant pour les jeunes inscrits que pour les adhérents, a été certainement bénéfique et pourrait être interprété comme un signe d'émancipation des jeunes femmes dans une culture machiste.

VI. CONCLUSIONS

VI.1. Pertinence

En 2019, le PBF initiait, à travers l'UNFPA et le PNUD, le projet Art Populaire ciblant les jeunes avec des danses et de la musique traditionnelle comme supports de transmission de messages de paix censés renforcer la cohésion sociale dans des communautés émergentes d'une longue période de violences communautaires. Cette approche innovante, à savoir les arts populaires au service de la Paix, était un pari osé mais faisable dans le contexte favorable engendré par les projets antérieurs Renforcement de l'Autorité de l'État dans le Sud (RAES) et Appui aux Mécanismes Endogènes pour le Dialogue Communautaire et l'Amélioration des Conditions Économiques des Populations Vulnérables (AME). Les personnes ciblées, les canaux d'intervention et la théorie du changement retenus se sont révélés pertinents pour contribuer à consolider la Paix dans cette zone.

VI.2. Cohérence

Le projet ARTPOP ciblant les jeunes et le projet PROSUD s'adressant aux hommes, tant les jeunes que les plus âgés, sont complémentaires et en continuité avec les projets PBF antérieurs RAES et AME. Leurs approches innovantes s'appuyant sur les particularités ethnologiques de la région et la redynamisation d'us et coutumes traditionnels étaient cohérentes avec les projets antérieurs et entre elles.

VI.3. Efficacité

Avec parfois des retards importants, toutes les activités planifiées ont été exécutées. Grâce à l'engouement précoce et spectaculaire des jeunes, le Projet n'a pas perdu plus de temps à recruter les jeunes et a pu conduire les formations sur les thématiques de Paix et de Civisme à l'occasion des activités artistiques (danses et musique avec des instruments traditionnels appartenant aux jeunes) et sportives en touchant un maximum de la cible. En raison de la taille très disparate des populations communales et / ou du nombre élevé de jeunes inscrits à l'association, l'adéquation entre les quantités standardisées d'équipements et les besoins des associations s'est révélée inégale. En dehors de menaces d'un maire, de connivence avec un politicien à propos d'un litige foncier, il n'y a pas eu de conflit notable. La seule plainte était l'immixtion de styles de musiques d'autres régions ou modernes.

VI.4. Efficience

Le projet ARTPOP a accusé un retard au démarrage en raison des difficultés rencontrées lors du recrutement de l'ONG partenaire et de la paralysie du pays due à la Covid-19. En dépit des retards de livraison des équipements musicaux, sportifs et de cuisine, l'ACDEM a exécuté les activités qui pouvaient l'être à marche forcée. Lorsqu'il est apparu que les studios d'enregistrement des pôles allaient être livrés en retard, l'ACDEM a formé leurs futurs utilisateurs en ligne. Malgré la taille très disparate des populations à desservir, les ressources

humaines recrutées par l'ONG étaient planifiées en fonction des rôles à assurer dans les différentes disciplines dans les communes, laissant peu de place aux sureffectifs. De nombreux hoquets dans les flux financiers ont forcé l'UNFPA et l'ACDEM à jongler constamment sur le plan financier. Le suivi-évaluation était assuré en parallèle et de manière synchronisée par les cadres de l'ACDEM aux différents niveaux et de l'équipe de terrain de l'UNFPA.

VI.5. Impact

Les discussions de groupes et les interviews ont montré que le changement le plus perceptible est l'émergence et l'émancipation des jeunes dans la dynamique communautaire. Sous l'effet conjugué des projets PBF antérieurs et des projets ARTPOP et PROSUD, l'amélioration de la sécurité est indéniable dans l'ensemble des communes. Alors que les délits graves (vols de zébus, meurtres et vengeances) ont significativement baissé, les délits mineurs liés à la pauvreté (vols sur pied, cambriolages et kidnappings) ont diminué moins rapidement. Les gens ont moins peur et sont convaincus que les Projets ARTPOP et PROSUD sont très efficaces comparés à d'autres interventions humanitaires en cours. Le projet PAM aussi est apprécié. Les jeunes artistes ont pu exercer leur talent dans des conditions techniques de qualité devant un public plus large et réceptif. Lors des compétitions sportives, les jeunes ont pu se confronter pacifiquement et échanger avec d'autres jeunes d'horizons différents. Enfin, à travers les formations et les échanges subséquents, ils ont pu accroître leurs connaissances dans les thématiques promue par le Projet et s'ouvrir à un monde différent.

VI.6. Viabilité / Durabilité

La prolongation de l'appui de l'ACDEM aux associations de jeunes dont le statut légal a été formalisé contribuera à pérenniser les activités artistiques et sportives. L'enthousiasme manifesté par la population pour les approches traditionnelles devrait contribuer à maintenir les acquis d'ordre socioculturels. Outre le MJS qui prendra le relais à plus long terme grâce à son délégué sur le terrain, les projets futurs pourraient inclure une composante artistique et sportive afin de mieux impliquer la jeunesse.

VI.7. Genre

Outre la place formelle faite par le projet pour le Genre, le constat d'une quasi-parité dans les associations et du rôle que les filles se sont approprié constituent un succès en matière de genre vu le contexte culturel machiste.

VII. RECOMMANDATIONS

La phase *stratégie de sortie* actuelle du Projet sera suivie d'une période d'accompagnement par l'ACDEM jusqu'à la fin de l'année 2022. Des recommandations pour le projet peuvent donc être proposées – pour autant qu'elles ne requièrent pas d'autres ressources que celles déjà disponibles. Ces recommandations pourraient également être pertinentes pour des futurs projets similaires.

VII.1. Suivi proactif des indicateurs

Un suivi des indicateurs de manière plus proactive est souhaitable afin d'affiner et/ou corriger rapidement une cible qui s'avère trop basse ou trop haute dans le déroulé du Projet. Par exemple, le nombre élevé inattendu d'adhésions de jeunes aux associations, beaucoup moins élevé dans les agglomérations importantes, aurait pu être modulé en fonction d'autres critères corrigeant ce biais.

VII.2. Stimuler la créativité

Il convient de sortir de l'uniformisation actuelle des produits artistiques, limités à célébrer la non-violence et la paix. Cela, tout en veillant à ce que les chansons/poésies ne contiennent pas de contenu discutable, en collaboration avec les jeunes adhérents, les associations pourraient élargir les thèmes et sujets pour les paroles de chansons ou sketches de la vie quotidienne afin de stimuler la créativité des artistes.

VII.3. Les jeunes venant des communes voisines

L'examen des listes des inscrits a montré que les jeunes d'autres communes, parfois nombreux, viennent s'inscrire dans les associations. S'il n'y a pas de dispositions de ce genre prévues dans les statuts juridiques de l'association, il faudrait encourager ses dirigeants à surveiller cet aspect. Les associations pourraient se prononcer sur l'obligation ou non de résider dans la commune pour avoir le droit d'adhérer formellement à l'association.

VII.4. Booster la production artistique

Appuyer le passage à l'échelle de la production artistique en :

- Organisant des modalités de sélection des meilleurs artistes et virtuoses – musique, danses, etc. – ainsi que l'apprentissage d'autres styles afin d'améliorer la variété ;
- Faisant un plaidoyer auprès de la Radio Nationale Malagasy pour l'installation à Betroka d'un émetteur radio FM de 350 Watt fixé sur un pylône de 40 mètres auto-stable permettant de diffuser ses émissions, et donc de faire passer les chansons des artistes issus des associations, dans un rayon de plus de 90 Km ;
- Développant une stratégie de communication et de diffusion des œuvres musicales à l'échelle nationale (support médiatiques choisis, moment idéal et fréquences des diffusions) et
- Approchant l'Office Malagasy des Droits d'Auteur (OMDA) afin de protéger les droits d'auteurs des œuvres musicales produites.

VII.5. Promouvoir l'art et les instruments traditionnels

Encourager les associations à explorer l'art traditionnel local : Ringa, Antsa, les danses traditionnelles, danse de l'épervier, Karitaka ainsi que les instruments de musique locaux : Valiha vata, flûtes, Apongalava, en voie de disparition. Identifier et encourager les virtuoses parmi des jeunes artistes, notamment les flûtistes de Begogo, rares à avoir conservé l'authenticité de la musique Bara

VII.6. Gestion des associations par ses membres

Sensibiliser et éventuellement organiser une formation des membres du comité directeur des associations au niveau des pôles afin de renforcer leurs compétences en matière de gestion administrative, gestion des conflits, maintenance de l'immobiliers et des équipements, etc.

VIII. LECONS APPRISES

VIII.1. Les arts populaires traditionnels peuvent contribuer à la Paix

La tradition, les arts populaires et les sports peuvent contribuer à la paix et la cohésion sociale. Cette approche, en complément avec les autres interventions antérieures et concomitantes du PBF, s'est avérée pertinente et efficace dans le Sud de Madagascar. Des approches similaires impliquant la jeunesse pourraient être proposée à peu de frais comme mesure d'accompagnement dans d'autres projets y compris en dehors de la sphère d'activités des Nations Unies.

VIII.2. La viabilité / durabilité

La viabilité / durabilité du projet ARTPOP dans le Sud de Madagascar pourrait être améliorée à condition de s'attaquer aux causes structurelles du sous-développement comme l'accès à l'eau, l'amélioration des rendements agricoles, l'éducation et la santé ainsi que l'isolement de la plupart des communautés.

VIII.3. Contractuels NU sur le terrain rapportant directement à Tana

L'UNFPA et le PNUD avaient recruté des agents contractuels positionnés à Betroka afin de suivre le Projet ARTPOP. Ceux-ci, collaboraient étroitement avec l'ACDEM et rapportaient directement au Bureau central de Tana. Cet arrangement, permettant un suivi rapproché des activités au niveau du terrain, a permis de mieux anticiper les ralentissements et les blocages liés à la pandémie Covid-19, les ruptures dans les flux financiers et les autres difficultés lors de la mise en place des infrastructures et des équipements afin d'en minimiser les conséquences en temps réel. Ce dispositif a probablement contribué à un suivi plus fidèle du projet ARTPOP et mérite d'être répliqué dans d'autres projets.

VIII.4. Kits d'équipements adapté au nombre de jeunes dans les communes

La taille de la population des communes de même que la taille des associations de jeunes qui a progressé de manière inégale étaient très disparates. La standardisation des quantités d'équipements musicaux et sportifs par commune sans tenir compte de la population cible

s'est souvent révélée inéquitable. Cet aspect aurait mérité plus d'attention et à l'avenir il conviendra de prévoir les infrastructures et les équipements en adéquation avec le nombre des jeunes adhérents attendus.

VIII.5. Attaques de *Malaso* et exportations illicites des zébus

Les attaques des malaso alimentaient les exportations illicites des Zébus par des réseaux mafieux. Les Zébus volés vont aussi à l'Est, pas seulement au Nord. C'est une pratique connue de tous depuis les années 80. Les Zébus sont embarqués avec des tortues, des bois précieux et des pierres semi-précieuses sur un fleuve navigable au Sud de Vangaindrano : « Ils sont ensuite transférés à bord d'un autre bateau qui les attend au Large de Fort Dauphin pour être acheminés jusqu'à Durban ou plus loin » nous a affirmé un notable.